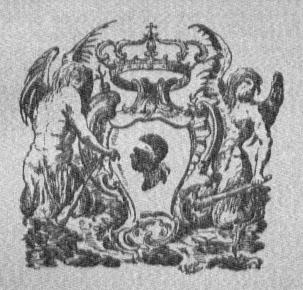
REVUE de la CORSE

ANCIENNE et MODERNE

Historique, Littéraire et Bibliographique



SOMMAIRE

COLONNA DE GIOVELLINA (Général). Un gou-	Pages 190
verneur de la Corse: Marbeuf	
AMBROSI (MATHIEU). Le chant corse: le lamentu.	
SAVELLI (François). Souvenire d'enfance et de jeunesse	
PITOLLET (CAMILLE). Un fils oublié de Lucien	

Bibliographie et Nouvelles

Ont payé leur abonnement depuis mai :

Agostini (procureur général), Arrighi (commandant), Baldacci (Paris), Blériot (professeur), Bolelli (Alger), de Bonavita (Rabat), Brisset (Paris), Capriata (Casablanca), Mme Colucci-Southwell, Delfini (docteur), Ficonetti (Saint-Raphaël), Laurelli (Saint-Pierre et Miquelon), Leca (Paul), Luc d'Ornano, Liccioni (Haiphong), Morari (Pascal), Pandori (Santu-Petru), Rév. père Paolini, Pasqualini (Courbevoie), Petrignani (commandant), Sanviti (président), Savelli de Gudo (Pierre), Serveille (Perpignan), Soavi (Villemonble), Tomasi (Toulouse), Vanelli (Alger).



ABONNEMENTS

20 francs pour la France et les Colonies.

25 francs pour l'Etranger.

DIRECTION :

Professeur A. AMBROSI-R., 26, Rus Monsieur-le-Prince, PARIS (VI°)

COMPTS POSTAL : Paris 813.42 - Trife: Dunton 34-25

REVUE DE LA CORSE

ANCIENNE ET MODERNE

Un grand Gouverneur de la Corse MARBEUF (1712-1786)

L'exception confirme la règle, dit un vieux proverbe. Si chez nous et dans les pays qui en dépendent, il est fâcheux de constater que les meilleurs serviteurs de l'Etat, lorsqu'ils occupent des postes importants et par conséquent enviés, sont aussi peu stables que possible, surtout si la politique s'en mêle, il arrive cependant, de loin en loin, d'en trouver dont le mérite s'impose au point de ne pas permettre un déplacement contraire à l'intérêt général.

C'est le cas pour deux grands Français qui pendant de longues années, l'un en Corse, sous l'ancien régime, l'autre au Maroc, de nos jours, gouvernèrent avec de hautes qualités, avec esprit de suite, avec un intérêt passionné peut-on dire, les vastes territoires qui leur furent confiés, et y obtinrent les meilleurs résultats.

J'ai nommé le comte de Marbeuf et le maréchal Lyautey. La postérité doit être reconnaissante à tous les deux de leurs travaux et de leur intelligente et féconde activité.

Mais pour le second l'oubli n'est pas à craindre. Non seulement notre nation, mais le monde civilisé entier a toujours présents à la mémoire les magnifiques services, trop tôt interrompus, de Lyautey l'Africain. Toute la presse les a cités en les accompagnant des plus sincères regrets et dans l'armée, la voix la plus autorisée, celle du maréchal Pétain, Ministre de la guerre, a, devant le cercueil de son illustre camarade, prononcé les paroles définitives auxquelles il serait inconvenant d'ajouter quoi que ce soit.

Quant au premier, son passé s'estompe dans un recul lointain, et il me sera permis de le rappeler. Renoncant à ma première idée d'établir un parallèle entre ces deux grands gouverneurs, c'est exclusivement au lieutenant général comte de Marbeuf, marquis de Cargèse, que sera

consacrée la biographie qui va suivre.

Louis Charles René de Marbeuf naquit à Rennes le 4 novembre 1712, au crépuscule du règne de Louis XIV

dont il devait servir fidèlement - et on va voir avec quel succès — les deux successeurs.

De prime abord, et nous trompant parait-il, en tout cas en bonne compagnie (voir Arthur Chuquet et son beau livre, La Jeunesse de Napoléon, tome I, page 368), nous l'avions cru le fils d'un autre comte de Marbeuf, Robert Jean Nicolas, qui servit avec la plus grande distinction dans les Flandres et en Allemagne, sous le grand roi, et devint maréchal de camp en 1719 et lieutenant général en 1734. Sa mère aurait été, dans ce cas, une Goët Dufaou.

Mais M. le professeur Louis Villat, dans son remarquable ouvrage: La Corse de 1768 à 1789 (thèse de doctorat, parue en 1924) lui donnant comme auteurs " Messire Charles François Claude de Marbeuf, qui fut conseiller puis Président à mortier au parlement de Rennes (1667-1724) et Jeanne Jacquette de Muzillac (1676-1724), nous ne faisons aucune difficulté de nous rallier à cette filiation. Il n'en reste pas moins que notre Marbeuf était breton et que son atavisme lui avait transmis les solides qualités de sa race.

Quant à sa famille, si elle était en partie parlementaire (le mot pris dans son sens d'autrefois) elle n'en était pas moins d'épée et, outre le lieutenant-général précité, son oncle tout au moins, les Archives ministérielles nous ont fait connaître un autre général de son nom, le marquis Charles Louis René, qui ne dépassa pas le grade de maréchal de camp, qu'il obtint le 21 février 1761 (1).

émigration à Lübeck en 1799.

⁽¹⁾ Le frère aîné du président Marbeuf, nous dit M. Villat, avait suivi la carrière paternelle, mais parmi ses cinq enfants, il faut sans doute compter ce maréchal de camp, qui mourut sans postérité, en 1789, et peut-être à Doullens où une lettre de cachet l'aurait exilé à la suite d'une intrigue de cour (avec une des filles de Louis XV?)

Un autre neveu (un fils du même frère), Yves Alexandre fut le prédécesseur de Talleyrand, sur le siège épiscopal d'Autun, devint archevêque de Lyon où il précéda Fesch et mourut en émigration à Lubeck en 1799.

Le jeune gentilhomme, qui avait débuté comme page du Roi, n'avait pas tout à fait seize ans quand sa famille lui fit obtenir peu après le grade d'enseigne (octobre 1728), qu'il échangea rapidement contre celui de lieutenant (juillet 1729), puis de capitaine (avril 1732), toujours dans le même régiment d'infanterie (Bourbonnais, un des six Vieux) qu'il ne quitta qu'en 1738 pour entrer dans l'Ordre de Malte.

Et c'est avec ce régiment d'élite qu'il fit ses premières armes à l'armée du Rhin, sous le vieux maréchal de Berwick, aux sièges de Kehl et de Philippsbourg (guerre de Succession de Pologne).

Le nouveau chevalier de Malte ne devait le rester effectivement que cinq ans, jusqu'en 1747, année où, las sans doute de « faire des caravanes sur les galères de la Religion » il put se faire nommer, le 1^{er} mai, aidemajor général de l'infanterie de l'armée du Roi, et avec rang de colonel à partir du 15 février 1748.

Nominalement, il faisait toujours partie de l'Ordre souverain qu'il ne quitta qu'en 1753, date à laquelle la mort de son père le fit renoncer définitivement à cette institution militaire déjà sur son déclin, et dont son siècle devait, du fait de Bonaparte, voir la fin.

* *

Le traité de Versailles du 15 mai 1768, œuvre du grand ministre de Louis XV qu'était Choiseul, faisait entrer la Corse dans l'unité française. Mais, de l'échange des signatures à la réalisation de cet acte diplomatique commun à Gênes et à la France, il y avait loin, et pour triompher de la résistance des insulaires et du chef de leur gouvernement national, Pascal Paoli, de nombreuses troupes et deux campagnes mouvementées, celles de 1768 et 1769, n'allaient pas être de trop.

Et c'est ainsi qu'entraîné par les circonstances, le comte

de Marbeuf allait, dans des grades différents et avec la plus grande distinction, servir vingt-deux ans dans ce pays (de 1764 à 1786) et après avoir participé à sa conquête sous les lieutenants généraux de Chauvelin et de Vaux, en assurer l'administration définitive avec des collaborateurs civils de valeur dont le plus éminent fut Bertrand de Boucheporn.

A partir de 1775 et pendant dix ans, ces deux hommes, ce dernier « Commissaire du Roi au même titre que Marbeuf », unirent leurs efforts et poursuivirent la même œuvre. « L'un et l'autre — a écrit M. Louis Villat (2) — quitteront la Corse à peu près à la même heure » l'Intendant en 1785 pour aller à Pau, puis à Auch; le lieutenant général en 1786, pour mourir ».

Avant d'avoir à gouverner, en véritable vice-roi, cette grande île de Corse qui, après le duché de Lorraine, ajoutait un second et magnifique fleuron à la couronne de « S. M. Très Chrétienne », comme on disait alors, Marbeuf avait beaucoup contribué à sa conquête morale et matérielle, par la diplomatie et par les armes (3).

(2) Louis Villat, docteur ès-lettres, professeur à la faculté des lettres de Toulouse : La Corse de 1768 à 1789. Millot frères, éditeurs, Besançon, 1924.

sie du gouvernement ligurien obtint du nôtre son rappel et une disgrâce qui l'assimila un moment à un criminel d'Etat.

Son œuvre conciliatrice fut continuée, peut-être moins bien, de 1756 à 1759 (premier traité de Compiègne, 14 août 1756), par le comte de Vaux qui, nous dit Colonna de Cesari Rocca, déplut aux Corrac « déplut aux Corses ».

Si on avait pu croire un instant que, **Paoli regnante** (depuis 1755) l'emprise française cesserait, les événements allaient prouver le contraire. Un deuxième traité de Compiègne, signé

⁽³⁾ Ce n'était pas le premier général envoyé en Corse pour la pacifier, mettre fin progressivement à l'oppressive domination de Gènes et y substituer celle de la France, sous peine d'y voir un troisième compétiteur s'emparer d'une île convoitée par plusieurs puissances méditerranéennes ou autres.

Sans remonter au XVIº siècle et au maréchal de Thermes, il y avait eu, au début de 1738 le comte de Boissieux mort au bout d'un an après l'affaire de Borgu; puis de 1739 à 1741, le marquis de Maillebois, plus habile, et que le bâton de maréchal récompensa de ses succès; ensuite le marquis de Cursay, de 1748 à 1752, dont l'équité et la fermeté bienveillante lui gagnèrent l'affection des Corses et leurs regrets quand la jalousie du gouvernement ligurien obtint du notre son rappel et une

Débarqué à la fin de 1764, avec sept bataillons, amorce discrète d'une future prise de possession, et que huit autres bataillons vinrent renforcer plus tard, notre général n'eut d'abord qu'un rôle de stricte neutralité, de maintien de l'ordre pour tenter un accord sous la garantie du roi de France, entre les belligérants, le gouvernement de Gênes encore en possession, du moins nominalement. des places fortes maritimes (4) et celui de Paoli. le général de la Nation, auquel tout le reste de l'île obéissait.

Il fixa sa résidence à Bastia, et grâce à son tact, à sa courtoisie, à la parfaite discipline de ses troupes, les relations avec le gouvernement national furent excellentes. sans compromettre les vues secrètes de la Cour, et sans laisser soupconner ses intentions définitives qui aboutirent. comme on l'a vu plus haut, à ce célèbre traité, habilement rédigé, du 15 mai 1768, que signèrent « pour les hautes parties contractantes » le duc de Choiseul et le marquis Domenico Sorba, et qui, ménageant l'amourpropre de la Sérénissime République, lui enlevait pratiquement la possibilité de reprendre son ancienne possession où elle avait fait tant de mal.

Le récit des opérations militaires a été fait, dès 1776 et avec beaucoup de conscience, par un contemporain, l'abbé de Germanes, qui, documenté par des officiers avant fait la campagne, a pu, dans le troisième volume de son Histoire des Révolutions de Corse, écrire une œuvre à peu près impartiale, élogieuse même pour tous, et dans laquelle le lecteur peut trouver des détails intéressants.

Contentons-nous de dire que le 18 mai 68, le marquis

le 6 août 1764 allait l'accentuer, et, en faisant davantage notre obligée la République génoise, la lier à nous d'une façon irrémédiable pour l'avenir.

C'est en vertu de cette nouvelle convention dont la validité devait être de quatre ans, que le maréchal de camp Marbeuf arriva en Corse, sans se douter peut-être du rôle de premier plan qu'il était destiné à y jouer.

(4) Les troupes françaises devaient occuper seules les places

de Calvi, Saint-Florent, Algaïola, Bastia et Ajaccio.

de Chauvelin, lieutenant-général, persona grata auprès de Louis XV et réputé négociateur habile, vint prendre le commandement en chef « avec mission de concilier au

Roi l'amour de son nouveau peuple ».

Malheureusement, ce favori du roi, homme fort cultivé d'ailleurs, n'était pas de taille à remplir ce beau programme. Comme militaire il n'avait pas fait la guerre depuis vingt ans; comme ambassadeur à Gênes ses maladresses diplomatiques avaient abouti à l'injuste disgrâce

du général de Cursay en 1752.

Au lieu de savoir utiliser la collaboration loyale et l'expérience de Marbeuf, depuis quatre ans dans le pays et le connaissant bien, Chauvelin, présomptueux, ne s'en rapportant qu'à lui-même, grisé par un premier succès à Nonza qui lui avait valu la conquête du Cap Corse, et dont le mérite revenait tout entier à Marbeuf, échoua dans celle du Nebbiu, et Borgu lui fut fatal comme déjà il l'avait été à Boissieux, trente ans auparavant.

Accouru trop tard au secours de la garnison, qu'il y avait laissée et que les contingents nationaux de Paoli cernaient étroitement, il eut la douleur de voir capituler, sous ses yeux, le colonel de Ludre et ses 500 hommes (10 octobre 1768), tandis que lui-même était forcé à la retraite la plus pénible sur Bastia (5). C'est dans ces conditions humiliantes qu'il dut rentrer en France où il vécut dans

l'oubli jusqu'en 1774.

* *

C'est alors que convaincu de la faute commise par l'emploi d'effectifs insuffisants pour réduire par la force un peuple exaspéré, le duc de Choiseul fit approuver par Louis XV l'envoi d'un véritable corps expéditionnaire, mis sous le haut commandement d'un homme de guerre

⁽⁵⁾ Marbeuf y reçut un coup de fusil à l'épaule.

éprouvé, le lieutenant général comte de Vaux qui comptait déià deux séjours antérieurs en Corse (dont le second comme chef des troupes d'occupation après le court commandement du marquis de Castries).

Il eut sous ses ordres quarante-cinq bataillons d'infanterie, trois régiments de cavalerie, une nombreuse artillerie, du génie, et en outre des auxiliaires corses (des Vittoli comme on les appela), au total 24.000 hommes qui débarquèrent dans la première quinzaine d'avril.

Le 1 er mai la marche en avant était ordonnée et l'armée française s'ébranlait en trois colonnes dont celle de gauche commandée par Marbeuf. Inutile d'entrer dans les détails de cette offensive foudroyante; Ponte-Novu (8 mai 69) et ce qui suivit, sont dans toutes les mémoires. Paoli découragé s'embarquant le 12 juin à Portu-Vecchiu, et M. de Vaux, qui avait les ordres les plus précis à cet égard, accueillant avec bienveillance toutes les adhésions obtenant la soumission générale. La Corse, comme sous Henri II, devenait française, et on peut dire pour toujours si on fait abstraction des deux années qu'elle devait passer sous le joug (très léger) du roi d'Angleterre.

Tout ce qu'on vient de lire était préliminaires indispensables. Il nous faut maintenant entrer dans le cœur du sujet et aborder le rôle définitif confié, le jour où la place fut vacante, au comte de Marbeuf, déjà d'ailleurs lieutenant-général depuis le mois d'octobre 1768. (a)

⁽a) Voici le serment qu'il dût prononcer à ce propos :

« Vous jurez sur la foy que vous devez à Dieu votre Créateur que vous servirez bien et fidèlement le Roy en la charge de lieutenant général en Corse dont Sa Majesté vous a pourvue.

« Que vous soutiendrez, envers et contre tous, les droits, hauteurs et prééminences de la Couronne de France ;

[«] Que vous maintiendrez les peuples dudit pays en l'obéis-

Cette vacance était la conséquence du retour en France du général de Vaux qui, obligé de partager ses hautes fonctions avec celles, encore insuffisamment définies de l'Intendant Chardon, et fatigué de cette dualité de commandement, avait sollicité son rapatriement accordé en avril 1770.

En dehors des félicitations officielles obligatoires pour son habile et rapide campagne, il en avait été peu récompensé, car le bâton de maréchal de France ne lui fut accordé que bien tardivement, sous le règne suivant (6).

La succession du comte de Vaux était plutôt difficile, et les mêmes motifs, qui avaient fait résigner ses fonctions à son prédécesseur, rendaient compliquée et délicate la tâche de Marbeuf.

Il était d'ailleurs fortement jalousé et desservi par le maréchal de camp de Narbonne-Pelet, dit Fritzlar (7),

sance de Sa Majesté et les commanderez avec douceur et équité (1).

« Que vous observerez et ferez observer exactement les réglements et ordonnances sur le fait de la police et discipline des gens de guerre ;

« Que vous ne recevrez état, pension ny gratification d'autre

Prince que de Sa Majesté

« Que vous lui déclarerez et révèlerez tout ce qui viendra à votre connaissance concernant le bien de son service et ferez en tout ce qui dépendra de la charge de lieutenant-général en ladite isle de Corse tout ce qu'un bon et fidèle sujet doit et est tenu de faire.

tenu de faire.

« Ainsi vous le ferrez et le promettez. »

(6) Louis XVI répara l'ingratitude de son grand-père. Mais ce fut en 1783 et non en 1785 comme le dit le dictionnaire Bouîl-let. Cette promotion du 13 juin comprenaît les maréchaux de Mailly, d'Aubeterre, de Beauveau, de Castries, de Laval, de Vaux, de Ségur et de Choiseul-Stainville.

(7) Ce nom bizarre, de consonnance allemande, est dû aux circonstances suivantes : « A la suite de sa belle défense du porte de Fritzar (1762) où îl avait arrêté trois jours les Prussiens et permis de dégager l'armée, Louis XV voulut, pour perpétuer ce souvenir, que Narbonne ajoutât à son nom celui de Fritzlar. Lieutenant-général en 1784, il mourut en 1804.

⁽¹⁾ Quelle que soit l'admiration qu'on puisse avoir pour Marbeuf, on est obligé d'avouer que, dans un cas au moins, et des plus tragiques, il oublia son serment. (Affaire Abbatucci).

commandant l'Au-delà des monts à Ajaccio, militaire de mérite, mais qui cherchait à se rendre populaire auprès des Corses qu'il ambitionnait de commander en chef à son tour.

En outre, faute que de nos jours nous avons renouvelée en Algérie, en Indo-Chine, etc., au début de l'occupation, les premiers Français envoyés pour représenter notre administration étaient loin d'être une élite.

Trop nombreux, méticuleux et paperassiers, recrutés quelquefois dans un personnel dont la métropole tenait à se débarrasser, non seulement ils mécontentaient un peuple nouvellement conquis par leurs exigences, par le supplément de charges fiscales dont ils étaient cause, mais encore ils compliquaient un fonctionnarisme qui froissait les habitudes simplistes des insulaires (8).

Pour en revenir à Marbeuf, disons tout de suite que, très jalousé, le parti narbonniste étant nombreux, il sut se défendre et triompher des intrigues ourdies contre lui. C'est investi une fois de plus de toute la confiance du Roi, du ministre Choiseul et muni d'instructions minutieuses de ce dernier, qu'il rejoignit son poste, en 1775, après un voyage à Versailles où il était venu rendre compte des difficultés qu'il rencontrait, et faire bénéficier le Ministre de son expérience. Désormais il pouvait se consacrer à sa nouvelle tâche à laquelle, pendant dix ans et plus, il ne faillira pas.

Le grand chef n'avait plus à montrer ses brillantes vertus militaires ni à verser son sang pour la France et son

⁽⁸⁾ Dans son histoire des Corses et de leur civilisation, M. le profésseur Ambrosi a écrit : « L'administration supérieure était « paralysée, divisée ou incompétente ; le personnel inférieur « composé de gens tarés, ignorants ou d'arrivistes, que le ministère avait envoyés en Corse pour s'en défaire ou pour « obéir à une recommandation. Avec eux était arrivée une foule « d'aventuriers, de gens d'affaires, de financiers qui considé « raient ce pays comme une terre promise... Une exploitation « cynique avait commencé. Tous ces aventuriers affectaient le « mépris et l'impertinence vis-à-vis des indigènes qui déjà se « demandaient s'ils n'avaient fait que changer de publicains...»

roi, mais à faire preuve d'aptitudes d'une autre nature, à assurer la prise de possession administrative du pays, à en étudier les besoins et en entreprendre loyalement l'assimilation.

Dans son remarquable ouvrage auquel il faut se reporter pour bien comprendre l'œuvre civile du grand gouverneur, ouvrage auquel la plus sévère critique n'a pu reprocher qu'un souci peut-être exagéré du détail, M. le professeur Louis Villat l'a dépeint en ces termes : « Doué d'un caractère ferme et intègre, d'un esprit cultivé, Marbeuf allait trouver en Corse le cadre où devaient se développer les plus éminentes qualités de l'administrateur et du chef ».

De nos jours, le même jugement pourrait être porté sur le maréchal Lyautey qui, lui aussi, eut affaire à un peuple énergique et fier, et travailla à son bonheur tout en ménageant sa susceptibilité. Un parallèle entre ces deux hommes de grand mérite, ces deux illustres serviteurs de l'Etat, serait intéressant mais dépasserait les limites de cette Revue.

Dans le sixième volume (p. 75) des Guerres sous Louis XV, le général Pajol a écrit à propos de Marbeuf, et après avoir sommairement esquissé sa vie : « Il est mort oublié à Bastia, le 20 septembre 1786 ». C'est là une erreur que l'auteur de cet ouvrage, de grande valeur au point de vue exclusivement militaire, mais forcément incomplet en dehors de son domaine, se serait épargnée s'il avait été contemporain de la thèse de doctorat ès-lettres sur la Corse que nous avons eu déjà occasion de citer.

Jusqu'au dernier moment au contraire, et (il faut rendre justice à chacun), puissamment aidé par l'intendant de Boucheporn qu'il avait découvert au Conseil du Roi et demandé spécialement comme collaborateur (9) pour suc-

⁽⁹⁾ On peut même dire collègue car cet « Intendant de justice, police et finance » portait aussi comme le général gouverneur le titre de Commissaire du Roi.

céder à Chardon et à Colla de Pradine, le comte de Marbeuf ne cessa d'exercer une action efficace et visible sur le peuple confié à son autorité. Sa jeune femme l'y aida par son affabilité, sa bienveillance charitable, par l'obligation qu'elle s'imposa d'apprendre, comme son mari, la langue des insulaires dont elle gagna ainsi les cœurs.

Nous venons de signaler une erreur, fort légère du reste. L'auteur le plus consciencieux peut en commettre et nousmême, avouons n'y avoir pas échappé. Sans l'érudition de M. Villat et son ouvrage déjà cité, nous aurions fermement cru, après avoir pris connaissance de leurs dossiers respectifs aux Archives du Ministère de la guerre, notre gouverneur, fils de Robert Jean Nicolas, comte de Marbeuf, qui fut certainement au moins son oncle et devint également lieutenant-général après les services militaires les plus honorables.

Ceux du neveu plus éclatants encore, ne doivent pas caire oublier les premiers, ni leur influence atavique.

Veuf et sans enfants (nous ignorons la date précise du décès de sa première femme Eléonore Julie de Guémadeuc, veuve du comte de Goyon), Marbeuf resta quelques années célibataire. Son second mariage n'eut lieu que le 10 octobre 1783 et on trouvera, en Appendice, le détail de sa célébration. Il faut croire que, dans l'intervalle. avoir pour ainsi dire épousé la Corse (10) à qui il s'était donné corps et âme, lui avait paru suffisant (11).

Mais ce n'était pas l'avis des siens et, par un rapport

(11) Surtout en y ajoutant l'agréable intérim de M^{mo} de Varèse, la « Cléopatre corse.

⁽¹⁰⁾ Tout en étant de fait Gouverneur général de la Corse, le comte de Marbeuf n'en avait pas l'appellation. Elle avait été donnée, à titre d'ailleurs à peu près honorifique au prince de Montbarey, alors Ministre de la guerre, et qui, après, la conservera encore. Il ne parut d'ailleurs jamais dans l'île où rien ne réclamait sa présence.

du 28 septembre 1783, nous apprenons « qu'étant seul de son nom et cédant au désir de ses parents qui ont exigé qu'il se marie pour perpétuer son nom, Marbeuf se détermina à épouser Madame (12) de Fenoyl, fille d'un maréchal de camp » et à en demander l'agrément au souverain.

Toujours au sujet de Marbeuf, le rapport ajoutait « Sa fortune est si médiocre que ce mariage ne pourrait avoir lieu que si le Roi a la bonté d'accorder à la femme qu'il veut épouser une pension, telle qu'il plaira à Sa Majesté de la fixer pour en jouir après sa mort ». Et Louis XV, roi aussi bienveillant qu'intelligent, et dont pendant longtemps on a eu tort de ne voir que les défauts (13) écrivit en marge : « Bon pour huit mille livres ». Marbeuf avait alors 55 ans de service et son traitement était de 71.748 livres.

Malgré la grave disproportion d'âge (la nouvelle comtesse de Marbeuf, Catherine Salinguerra Antoinette de Guyardon de Fenoyl est qualifiée de mineure sur l'acte de mariage, et son mari, né en 1712, allait avoir 71 ans), cette union ne fut pas stérile et deux enfants, un fils et une fille en naquirent.

Ce fils, le baron de Marbeuf, colonel de cavalerie (il commandait le 6° régiment de Chevaux-Légers) mourut à 26 ans, au cours de la campagne de 1812, à Marienpol (Grand-Duché de Varsovie), des suites des blessures reçues à Krasnoë.

Né à Bastia le 26 mai 1786, sorti de l'Ecole de Fontainebleau dans le 25° dragons, son avancement rapide avait bénéficié de la bienveillance de Napoléon, toujours

(13) Pour être équitable, lire le Louis XV de Pierre Gaxotte (à

Paris, chez Fayard).

⁽¹²⁾ Les dénominations de Madame et de Mademoiselle n'avaient pas, sous l'ancien régime, le même sens que de nos jours, et se basaient sur de simples différences sociales. Une jeune fille de haute condition était une dame, et inversement une femme mariée, d'un niveau plus modeste, était une demoiselle.

reconnaissant de celle que le père avait eue pour la famille

Bonaparte.

La gratitude impériale ne s'arrêta pas là, et la pension de 6.000 francs, accordée par décret du 19 septembre 1805 au jeune officier, fut reversée sur la tête de sa sœur la comtesse d'Ambrugeac (14).

(à suivre)

Général COLONNA DE GIOVELLINA.



Extrait des Registres de la Paroisse Saint-Louis. en l'Isle Notre-Dame à Paris (1) pour l'année Mil sept cent quatre-vingt trois

Le dix octobre après la Publication d'un Ban en cette église et en celles de Sainte-Marguerite et Saint-Sulpice à Paris, dispense des deux autres obtenue de Monseigneur notre Archevêque y comprise la permission de fiancer et marier le même jour en datte du deux courant, signée de Dampierre, vicaire général, et plus bas Lecourt, insinuée et contrôlée le même jour d'une part en la paroisse de Frellins en forez, Diocèse de Lyon, dispense des deux autres accordée par Monseigneur l'Archevêque de Lyon en datte du vingt-six septembre dernier, signée de Monteyet, vic. général et plus bas Arthaud, insinuée et contrôlée le même jour. Vu la permission accordée par Monseigneur l'Archevêque de Paris aux contractants d'être mariés en sa chapelle du palais abbatial de Saint-Germain des prés en pré-

plus jeunes colonels de cavalerie de l'armée dont nous avons mentionné la mort au cours de la campagne de 1812.

⁽¹⁴⁾ Alexandrine Marie de Marbeuf, née à Bastia le 29 décembre 1784, avait épousé le 30 décembre 1805 Louis Alexandre Marie de Valon du Boucheron, comte d'Ambugeac, alors chef de bataillon, et qui, après une carrière assez mouvementée, devint lieutenant-général et pair de France (1771-1844).

(1) Charles Bonaparte, le père de Napoléon, homme élégant, intelligent, spirituel et instruit, maniait facilement le vers italien. Aux noces de Marbeuf, il fit un sonnet où il prédisait au viêux général un fils qui serait le vrai portrait de son père et suivrait avec éclat la carrière des siens. (Arthur Chumet: La Jeunesse de Napoléon, tome I. p. 44). quet : La deunesse de Napoléon, tome I, p. 44).
C'est ce fils, honoré de la bienveillance impériale et un des

sence et du consentement de monsieur le Curé de cette église, ont été fiancés et mariés par monseigneur Yves Alexandre de Marbeuf, comte de Lyon, évêque d'Autun, premier suffragant de l'archevêque de Lyon, administrateur du spirituel et temporel dudit archevéché, le siège vacant, comte de Beaulieu, président perpétuel des états de Bourgogne : Soussigné très haut et très puissant seigneur monseigneur Louis Charles René de Marbeuf commandant en chef dans l'isle de Corse et ses dépendances, grand-croix de l'Ordre royal et militaire de Saint-Louis, veuf de très haute et puissante dame Madame Eléonore Julie de Guemadeuc, de la paroisse de St-Sulpice à Paris, abbaye St-Germain des près d'une part, et Dame Madame Catherine Salinguerra Antoinette de Guyardon de Fenoyl, Chanoinesse du noble chapitre de Leignen Pin de Trellins en Forez, diocèse de Lyon, fille mineure de haut et puissant seigneur Laurent François de Gayardon comte de Fenoyl, maréchal des camps et armées du Roy, et de défunte Dame Madame Suzanne Andrée Chaillon de Joinville, ses père et mère, de cette paroisse quay d'Anjou et encore de celle de Trellins à Leygnen et cy devant pensionnaire à l'abbaye St-Antoine, paroisse Ste Marguerite, Messire Jean Baptiste Verdollin, vicaire général d'Autun, abbé commanditaire de Labbaye de Flavigny, ami, Messire Philibert Nicolas Henry, vicaire général d'Autun, abbé commanditaire de l'abbaye St-Germain Des prés ; du côté de l'épouse Messire Charles Henry de Gayardon, comte de Grezolles, capitaine commandant au régiment du Commissaire général de la cavalerie, chevalier de l'Ordre royal et militaire de Saint-Louis, cousin, rue du Temple, Paroisse St-Gervais et Messire Augustin Jean François Chaillon de Jonville, chevalier, conseiller du Roy en tous ses conseils, maître des requêtes ordinaire de son hôtel, ancien président du Conseil et Conseiller honoraire en la Cour du parlement de Paris, paroisse St-Laurent, rue de Bondy, oncle maternel, lesquels après lecture faite ont certifié le domicle, la liberté, la qualité, et la catholicité des contractants et ont signé avec le contractant, la contractante et son père présent et consentant, et autres parents et amis.

Baury

Collationné à l'original et délivré par nous, prêtre dépositaire des Registres de la susdite paroisse St-Louis en l'Isle Notre Dame à Paris le 12 novembre 1783, Béguin prêtre.

Comment Comment

Etienne CABET,

Fondateur de la première cellule communiste,

en Corse (1)

Lorsque Louis-Philippe eut compris qu'il ne parviendrait pas à rallier à la monarchie le futur fondateur de l'Icarisme, il décida de l'envoyer « en exil », dans une province où il pût méditer à loisir l'inconvénient de n'être pas monarchiste. Etienne Cabet donc, voyant à Paris l'opposition brisée et ses efforts destinés à demeurer stériles, accepta le poste de procureur général en Corse, non sans écrire au roi un nouveau « Mémoire », sur « la situation présente ».

⁽¹⁾ On peut consulter : Cark et Beluze : Biographie d'E. Cabet. — J. Prudhommeaux : Icarie et son fondateur, E. Cabet. — Bonnaud : Cabet.

Ce publiciste communiste, né à Dijon, en 1788, était le fils d'un tonnelier. Devenu avocat, il se fit connaître par sa collaboration au célèbre recueil Dalloz et, en 1830, il fut nommé procureur général en Corse par le nouveau roi Louis-Philippe. Révoqué pour avoir prononcé un discours à tendances révolutionnaires, il se fit élire député de Dijon et dès lors s'enthousiasma pour les idées socialistes. En 1842, il écrivit son fameux Voyage en Icarie, description d'un pays imaginaire qui aurait créé la société communiste. Il essaya même de passer de la théorie à la pratique et à deux reprises tenta de fonder une communaute icarienne, d'abord au Texas (Etats-Unis). Il échoua, eut toutes sortes de mésaventures, fut même repoussé par ses Icariens et mourut à Saint-Louis (Missouri) après s'être ruiné pour son œuvre.

Nommé le 22 août, il ne quitta Paris que le 15 octobre 1830, pour se rendre à Bastia, dans une sorte de disgrâce, ce poste étant considéré comme le moins désirable. Après un voyage exceptionnellement long, durant lequel une avarie survenue à son navire l'obligea d'emprunter un voilier, il parvint le 25 octobre à Bastia, où il s'installa définitivement le 30. Mais malgré la rancœur qu'il devait éprouver à la suite de ces aventures, Cabet inaugura sa charge par un discours où l'homme politique faisait place au patriote. Fonctionnaire en effet avant tout, il fit l'éloge du roi et de la révolution qui l'avait porté au trône, de ce gouvernement qu'il attaquait à Paris, mais que son devoir de Français l'empêchait de critiquer en Corse. Il termina enfin en annonçant les principales réformes qu'il comptait réaliser : le rétablissement du jury, la réorganisation de la justice de paix, la pacification intérieure de l'île.

La situation du reste de la Corse ne présageait guère une action aisée, et de bonne heure il se heurta à de grosses difficultés. Tout d'abord les troubles, qui régnaient à l'état endémique, depuis la disparition d'un gouvernement fort, encourageaient l'exécution de vendettas, d'actes de banditisme, et la formation d'associations secrètes, dont l'activité était accrue par les agitations italiennes. La diminution progressive de la religiosité des habitants accompagnait une augmentation des crimes, et de cette époque date la pénurie de prêtres qui se fait encore sentir de nos jours. Enfin l'île était aux mains du ministre des affaires étrangères Horace Sébastiani, qui, profitant de son intimité avec Louis-Philippe, s'efforçait d'accorder les postes vacants à ses créatures et devait entrer fréquemment en lutte avec Cabet. L'œuvre qui attend celui-ci est donc la pacification intérieure de la Corse. œuvre dans laquelle il pourra mettre en pratique les idées qui sont le fondement de son communisme : humanité et souveraineté populaire.

Depuis le 2 avril 1801, les jurys étaient supprimés en

Corse, par suite de la nécessité pour Napoléon d'établir, en vue de la lutte contre l'Angleterre, un état d'exception ; mais la paix n'avait pas vu leur restauration et cette situation durait toujours. Cabet fit paraître une « Notice sur la justice criminelle en Corse », qui était en quelque sorte une histoire judiciaire de l'île. Cette brochure, communiquée au ministre, eut l'effet attendu, et une ordonnance du 12 novembre rétablit le jury. Lors de la première séance de la Cour, qui eut lieu le 1° mars, Cabet prononça un discours important qui enthousiasma les jurés. au point qu'ils en demandèrent l'impression et la diffusion. Sans doute dans ce discours eut-il le courage d'attaquer en Napoléon l'homme qui avait supprimé les libertés. mais comme il manifestait une grande admiration pour le général et l'administrateur de génie, cette popularité n'en fut pas diminuée. Elle ne fut pas non plus altérée lorsqu'il fit par la suite, avec l'aide d'employés insulaires, une enquête sur les juges de paix qui occupaient leur poste depuis fort longtemps. A la suite de brigues gouvernementales, il ne put faire nommer ceux que leur talent lui montrait comme les plus marquants, mais son œuvre fut durable et obtint une ratification plus tard, quand les changements s'imposèrent. Sa bonté lui valut enfin la reddition de plusieurs bandits célèbres et l'engagement de nombreux pourparlers, que la promesse par le roi d'une amnistie, rendait fructueux.

Dans ces efforts de réorganisation, de communisme icarien il n'est plus question. Nous ne le voyons même pas répandre dans ses discours les idées qui lui étaient chères sur le continent. La raison en est la position de la Corse à l'égard de la France à cette époque. Cabet ne considère pas l'île comme une parcelle de territoire français, mais comme une terre d'exil, un pays lointain, où sans doute il trouve « même ici quelque satisfaction », mais dans lequel sa pensée est toujours tournée vers sa « patrie », vers Paris. Il est entièrement satisfait de sa si-

tuation matérielle, de ses administrés, ce qui ne l'empêche pas d'écrire que « l'éloignement de la patrie ne peut être qu'un supplice pour l'âme ardente d'un patriote, qui pense toujours à son pays »; il s'imagine être enfermé « dans une prison ou dans un exil », et se dit « éloigné, impuissant et inutile ».

Si l'on en juge cependant par les témoignages de sympathie qu'il reçut des Corses, il acquit rapidement une grande popularité. Son désir de faire toujours du bien, sa douceur, son humanité, lui attirèrent tous les cœurs. Il se dévoua pour la cause qui lui avait été imposée, et au cours d'un voyage qu'il fit à Paris, il préféra retourner dans sa « terre d'exil », pour achever son œuvre, plutôt que de se lancer, comme il lui était conseillé, dans la politique. A plusieurs reprises se manifesta ce dévouement : au moment de l'affaire Comiti, où lui, procureur général, demanda une commutation de peine pour un condamné à mort, de même qu'au cours de nombreuses négociations avec des bandits, que son rappel arrêta. Aussi l'accomplissement de son œuvre fut-il facilité par la reconnaissance des habitants, et les résultats, qui se montraient rapides, furent arrêtés par sa disgrâce. Continués par ses successeurs, ils ne seront acquis que péniblement, au bout de longues années d'efforts. Cette popularité enfin devait se marquer au moment de sa révocation. A la suite en effet d'un mémoire qu'il avait envoyé aux électeurs de la Côte-d'Or, et dans lequel, tout en condamnant la démocratie, puisqu'il était fonctionnaire, il condamnait également le gouvernement de Louis-Philippe, il fut démis de sa charge, le 9 mai 1831, par son ancien ami Barthe, ministre de la justice.

La mesure rencontra une vive opposition à Bastia où des manifestations eurent lieu en l'honneur de Cabet. Des députations vinrent lui apporter les regrets de la population, d'autres envoyèrent des protestations à Paris, son éloge enfin fut fait en plein tribunal. Et c'est le cœur ému par ces marques d'attachement, qu'il abandonna le 19 mai ces « magnifiques fonctions de procureur général en Corse », pour arriver à Dijon le 27, préparer sa candidature.

Ainsi se terminait la magistrature d'un homme qui, en un an, avait su se gagner si fortement tous les cœurs. Son œuvre sans doute ne fut pas entièrement réalisée par lui, et cela par suite de l'opposition gouvernementale; mais il fut l'agent principal de la pacification de l'île, qui depuis 1815, vivait dans un état d'incertitude et de troubles perpétuels. Nous voyons en outre par là combien, à cette date, la Corse occupait une place à part sur la carte de la France, éloignement qu'elle devait garder quelque temps encore, dû pour une faible part à sa situation géographique, mais davantage à l'hostilité du gouvernement monarchique pour ce pays, qui avait osé produire un homme.

A. CHARTINIS.



LE CHANT CORSE

LE LAMENTU (La Complainte)

« Mon cœur brûle avec son feu, Pour une femme issue du Paradis..

C'est un lamentu, un long cri de 95 vers, d'un cavalier arabe, où l'on retrouve, comme chez le Corse, la flamme ardente de la jeunesse et l'invocation de la destinée: tout le caractère atavique de la race.

De même, cette autre complainte du poète Tarafa :

« Quand mon amie va chanter, elle commence d'un ton lent... Ensuite, elle renforce les inflexions, et les varie avec une expression si touchante! » (1)

Le Lamentu est issu du voceru.

Le voceru est l'ancêtre; le lamentu, l'enfant; l'enfant unique, bien-aimé, qu'on ne peut oublier, à cause de la

douleur qu'il exprime.

Comme le voceru, c'est un cri du cœur; moins spontané, moins âpre, renfermant autant de souffrance parfois, mais toujours autant de tristesse. Cri d'une profonde sincérité, qui appelle un peu de consolation, et qui pense la trouver dans l'aveu de la passion déçue. Passion toujours coupable devant le monde corse d'autrefois; mais passion pleine de grandeur par l'amour qu'elle nourrit, et qui force à l'admirer.

Dans le lamentu, la jeune fille évoque son amour, son amoureux, les beaux moments passés ensemble... puis sa peine, enfin, presque toujours, sa résignation devant le destin. Son amour fut si sincère et si pur qu'elle le veut grand, immortel. Son chant, en effet, répété à travers les

⁽¹⁾ Tarafa, Auteurs arabes, Arm. Colin.

âges, a acquis désormais le droit de vivre dans la mémoire

du peuple corse.

Quelle que soit la date de son origine, le lamentu n'a pris vie, ne s'est développé qu'au début du XIX° siècle. Comme cela a déjà été dit, c'est le romantisme bouleversant le chant corse.

Dès la période directoriale, la conscription est instituée. Jeunes gens fiancés, amants, amoureux, etc., sont appelés au service militaire, et pour longtemps, nous le savons. Les jeunes filles restent éplorées, souvent inconsolables. Leur nature impulsive en souffre; leur cœur en reste ulcéré... C'est une douleur, un deuil que leur imagination tumultueuse et féconde veut chanter, puisque toute douleur sincère est respectable, et mérite d'être célébrée par le chant... (1) Ce sont ces jeunes filles, chantant leurs peines, ou leurs amours, qui donneront au lamentu son prodigieux développement.

Ce chant fut en outre toujours préféré à la paghiella. Aujourd'hui encore, un siècle et demi plus tard, quand on entend un chœur à trois voix dans les campagnes de la Corse, on peut dire qu'il chante un de nos vieux lamenti,

jamais oubliés...

Comme dans le voceru, on remarquera que la chanteuse dit toujours « vous » en parlant au bien-aimé abent. C'est une marque de respect pour lui, et pour leur amour, une marque de dignité pour elle aussi, une preuve enfin, que tous les trois restèrent purs et sincères, dignes en somme de respect.

⁽¹⁾ C'est un long drame. Un drame qui a duré plus d'un siècle. Que de déchirements lors des cruelles séparations endurées par les parents, qui voyaient partir leurs enfants pour le continent français : Pays de « l'autre côté de la mer... ». Mais la douleur de la délaissée était d'autant plus forte, et plus durable, qu'elle était cachée. Pauvre délaissée condamnée à avaler ses larmes et à taire ses sanglots . Alors naissaient, avec les plaintes les vers, alors se formaient les strophes immortelles, tant de fois chantées, et que le temps ne pourra que populariser...

Les vers du lamentu sont de seize pieds, comme ceux du voceru. Mais l'air diffère. La voix marque un léger arrêt au quatrième pied, puis, après une petite élévation continue à chanter jusqu'au douzième pied. Ici, un petit arrêt, une modulation qui permet à la voix de changer de ton, de baisser, baisser, et de mourir sur une note allongée, toujours triste.

Des nombreux morceaux (concetti) que nous rappellerons, il ne sera cité que quelques strophes, suffisantes pour donner une idée du sujet et de la valeur du morceau.

Voici un vieux lamentu originaire du Rostinu. La jeune fille se lamente au sujet du départ de son bien-aimé pour le service militaire :

Maladî vogliu le leggi ; maladî vogliu l'éditti ; Chi sopra sti ghiuvanotti ci piglianu sti diritti : A l'età di vint' un anni li facenu andà cuscritti.

Je veux maudire les lois, je veux maudire les édits ; Car sur ces jeunes gens ils ont trop de droits : A l'âge de vingt ans on les fait partir comme conscrits.

Maladì vogliu le leggi, quelle di Napuleone. Per cosa sti ghiuvanotti, senza nisuna raggione, A l'età di vint' un anni tiranu a cuscrizzione ?

Je veux maudire les lois, celles de Napoléon ; Pourquoi ces jeunes gens, sans la moindre raison, A l'âge de vingt ans doivent-ils tirer au sort ?

Elle maudit les lois, déplore le départ du bien-aimé, mais celui-ci peut être tranquille. Elle lui restera fidèle, fidèle jusqu'à son retour, ou... jusqu'à la mort.

Partite lu me' culombu, andate e state cuntentu ; Matrimoniu un si ne face, senza lu vostru accunsentu ; Eju pe' vostra persona, n'aghiu ricusatu centu.

Partez, mon pigeon, allez et soyez heureux ;

De mariage, il ne s'en fera point, sans votre consente-Moi, pour votre personne, j'en ai refusé cent... [ment

* *

Encore un lamentu qui nous est venu d'un des villages du Rostinu, de Gavignanu. Il doit avoir été chanté entre 1830 et 1840 :

Site partitu da qui, senza stringhiemi la manu; Pudiate lecenziarvi, andendu cusi luntanu! Nun cridia chi vostru core fussi cusi inumanu!

Vous êtes parti d'ici sans me serrer la main ; Vous pouviez bien me dire « adieu », en allant si loin ! Je n'aurais jamais cru que votre cœur fût si inhumain !

Elle pleure son abandon, sa solitude, mais elle affirme que son amour est prêt à toutes les épreuves, même à l'accompagner partout...

Nun mi cureria d'andà ancu in Africa a la guerra, E purtà lu saccu in spalla, da la matina a la sera, Per fati conosce a pienu, o caru, s'e' so sincera!

Je ne craindrais pas d'aller en Afrique à la guerre ; Et de porter le sac sur l'épaule du matin au soir ; Pour te faire connaître à fond, chéri, si je suis sincère!

* *

Cette fille de l'Ampugnani, pleure son malheureux destın!... Ah! si elle avait pu tirer au sort pour son bien aimé!

Oh! se n'era junta a tempu e ciutà ind'a supera, Averia pigliat' un numeru, di li piu alti chi c'era: E sarebbe stata eju allora la piu sincera!

Oh, si j'étais arrivée à temps, pour puiser dans la sou-[pière, J'aurais pris un des plus gros numéros qu'il y avait ; Et alors, c'est moi, qui aurais été la plus sincère... Elle termine sa longue plainte par cette strophe pleine de conseils pour les filles de son âge :

Ghiuvanotte da maritu, esempiu da me pigliate ; S'elli nun hanu servitu, amore nun ci ne fate ; Si ne vanu a lu suldatu e voi sole vi restate !...

Jeunes filles à marier, prenez exemple sur moi ; S'ils n'ont pas servi, (les jeunes gens) n'en devenez pas [amoureuses,

Car ils deviennent soldats et vous restez toutes seules!...



Voici un très vieux lamentu que la tradition ne nous a rapporté que tout à fait incomplet. Il nous est venu d'un village de la Castagniccia, contrée de poésie et de chant par excellence. Le jeune homme s'est engagé sous la contrainte de ses parents et la jeune fille dans son lamentu est animée tantôt par la douleur, tantôt par le ressentiment.

Sentu di che vi n'andate in Francia a serve lu rè ; Ma so li vostri parenti chi so causa di que' ; Eju piengnu a vostra mama, lu peghiu un sara per mè ;

On dit que vous vous en allez en France servir le roi ; Ce sont vos parents, qui sont cause de cela : Mais je plains votre mère, le pire ne sera pas pour moi...

Dans une strophe désolée elle remarque avec résignation :

O caru lu nostru amore, chi cusi pocu è duratu ! E principiatu d'aprile e di maggiu è terminatu ! E statu cume la scopa, è fiuritu, un è granatu.

Oh! notre cher amour comme il a duré peu! Il a commencé en avril, et il s'est terminé en mai! Il a été comme la bruyère ; il a fleuri, mais n'a pas [donné de fruits. * *

Ici, c'est une toute jeune fille de Venacu qui voit partir son ami pour une école d'Ajaccio. Est-ce au Séminaire? A l'Ecole Normale an doute. Elle ne nous le dit pas. Elle parle d'abord de son abandon, de son amour, qui restera toujours pur, enfin elle en arrive à donner des conseils à l'aimé qui s'en va:

Quandu arrivate in Ajaçciu, un vi date a le zitelle ; Datevi da studià bè chi quindi ci so piu belle ; Angelu, lu me' culombu, eju so una di quelle...

Quand vous serez à Ajaccio, ne suivez pas les jeunes [filles. Livrez-vous plutôt à l'étude, car par ici vous en avez [de plus belles ; Angelo, mon pigeon, je suis une de celles-ci...

Dans un autre couplet, plus douloureux encore, elle insiste:

Quandu arrivate in Ajacciu, un vi date a fà l'amore ; Datevi da studià, ch' avete da fà duttore ; Angelu, lu me' culombu, trapanu di lu me' core !....

Quand vous serez à Ajaccio, ne vous adonnez pas à [l'amour ;

Donnez-vous à l'étude, car vous devez être docteur : Angelo, mon pigeon, oh ! vrille qui me perce le cœur !...

* *

Le lamentu qui suit aurait mérité d'être cité en entier. Malheureusement la jeunesse, en le répétant, a laissé s'égarer beaucoup de strophes. Il n'en est pas de plus douloureux, de plus touchant et aussi de plus sincère. On n'a jamais su ni de quelle époque il datait, ni de quel village il nous avait été transmis. On sait seulement qu'une toute jeune fille, Mariuccia (Marinette), avait quitté sa

vieille mère pour suivre l'amant. Celui-ci au bout de quelque temps l'avait délaissée. Et alors, la pauvre orpheline pleure son abandon, car elle est désormais seule et désolée!...

Un avia che quindeci anni e qualchi coppi di mesi ; Quandu voi mi foste apressu, cu li vostri lacci tesi ! Voi avete vintu a lita eju ne pagu le spesi !...

Je n'avais que quinze ans, et quelques mois à peine, Quand vous me poursuiviez et tendiez vos lacets ; Vous avez gagné la cause et moi j'en paie les frais!...

Tout en pleurant son malheureux destin (destinu) elle en arrive à évoquer le temps où elle vivait avec sa mère. Pauvres mais heureuses!... Elle regrette d'avoir quitté sa maison...

Eju vegu e me' cumpagne la sera nant'u scalone Si godenu cun piacè quella cunversazione : La tinta di Mariuccia piangne sola a u fugone !...

Je vois, le soir, mes compagnes assises au seuil de leur Goûter le plaisir d'une bonne conversation : [porte, Mais la pauvre Mariuccia pleure seule au coin du feu !...

Nenzu ch'eju mi fussi stata cu la mia mama a u focu ! Ma l'usenza di le donne è quella di cambià locu ! Cumu fece lu Signore a dacine cusi pocu !...

Oh! que j'aurais mieux fait de rester auprès de ma [mère!

Mais les femmes ont l'habitude de changer de domicile! Ah! comment fit-il, le Seigneur, pour nous donner si [peu de bon sens!...

* *

C'est encore une jeune fille qui se lamente de se voir abandonnée. Sa plainte exprime surtout de la résignation. Son amant, dont elle n'a plus de nouvelles, est peutêtre mort à la guerre!... Elle chante pour justifier sa passion:

Dicenu che fra l'amanti vene spessu la ruttura, Da la risa vene il piantu ma stu piantu pocu dura !

On dit qu'entre les amants, il y a souvent rupture, Qu'après les rires, il y a les pleurs... Mais ces pleurs [ne durent pas longtemps.

Toutefois elle ne regrette pas d'avoir aimé. En ce monde, elle ne reverra plus son amant; mais il est peutêtre un autre monde plus pitoyable...

Dicenu ch' a l'altru mondu si passa una vita nova ; Si rincontranu l'amanti e l'amore si rinova ; Chi su jornu venga prestu, ch'eju un mi vega piu [sola !...

On dit que dans l'autre monde il est une vie nouvelle ; Que les amants s'y retrouvent et l'amour se renouvelle ; Que ce jour vienne vite, et que ma solitude finisse!

* *

Voici un lamentu plein de tendresse. Il se chante sur un air tout à fait différent de celui qui est donné communément à la complainte. L'héroïne, une jeune fille de la Balagne, l'a composé et a composé elle-même la musique qui lui va si bien. Dès les premières strophes, elle supplie:

Chiudidemi ste purtelle chi sò sopra a lu conventu ! Chi se l'alzu più che più senteranu lu me' piantu !... O lu me' Giovanni Andrea, o lu me' core cuntentu !...

Oh! fermez-moi ces fenêtres qui donnent sur le cou-Car si je l'élève encore on entendra ma plainte ; [vent! O mon Jean-André, o mon cœur si content!

Il lui a laissé, en partant, un souvenir, une petite touffe de cheveux, qu'elle garde précieusement: Di li to' biondi capelli, far mi ne vogliu un'anellu ; Poi li vogliu cunservà, quandu torni culunellu : O lu me' Giovanni Andréa, o lu me' pumposu acellu !

De tes blonds cheveux, je veux me faire une bague ; Je veux la conserver pour le jour où tu reviendras colo-O mon Jean André, o mon splendide oiseau!... [nel ;

Mais ce qu'il faut que l'on sache partout c'est qu'elle attendra son retour, bien résignée et bien décidée à fuir les réjouissances et les plaisirs...

Oh! lu frescu di la sera, vogliu che sia finitu! Ch'ella nun dica la jente che mi facciu un altru amicu! O lu me' Giuvanni Andrea, lu me' persicu fiuritu!...

Oh! la fraîcheur du soir désormais est finie pour moi! Que les gens ne disent pas que je me fais un autre ami! O mon Jean André, mon pêcher tout fleuri!...

* *

Mais le lamentu n'est pas toujours de la même victime. Le jeune homme a aussi quelquefois raison de se plaindre. Il a été abandonné par son amoureuse qui lui a sans doute préféré un rival. Sa plainte n'est pas moins touchante et elle a résonné bien des fois dans les campagnes corses, au siècle dernier. En voici un couplet :

Nun mi vogliu più fà barba, ne menu alliscià capelli ! Vogliu andà ind'un boscu e cantà cume l'acelli, Duve canta ogni matina. La me' cara cardellina !...

Je ne veux plus me couper la barbe, ni me peigner les cheveux ! Je veux aller vivre dans une forêt et chanter comme les oiseaux, à l'endroit où chante, chaque matin, ma chardonnerette chérie!..

* *

Puisque nous sommes engagés dans cette voie, voici un

lamentu d'une toute autre forme encore et dont le héros est encore un jeune homme, du Casacconi, dit-on. Sa fiancée, sur les instances de ses parents, a contracté mariage avec un garçon d'un village voisin.

Nous sommes au soir de la noce. Dans la maison, autour des jeunes époux, la fête bat son plein. Le moment approche où l'union sera irrémédiablement consommée. Tout à coup, du jardin attenant à la maison, s'élève une voix.

Ce sont des tercets. Un morceau admirable, une quarantaine de couplets. En voici quelques-uns pris au hasard :

E pur juntu, quellu jornu, il di funestu ! Ghe d'abandunà piacè per i turmenti Oh ! Diu, che tristu jornu è per me questu !

Ah! il est enfin arrivé, ce jour maudit!
Où il me faut faire abandon de mes plaisirs, où com[mencent mes tourments;
Oh! Dieu! quel triste jour est pour moi celui-ci!...

E pure mi promettisti, o riccu geme ! Di amarmi sempre in fine al di di morte : E hodie (oggi) mi hai ridottu a l'ora estreme !...

Et pourtant tu me promis, o magnifique gemme ! De m'aimer jusqu'au jour de ma mort ; Aujourd'hui, tu m'as amené à l'heure extrême.

Ho perdutu tutt' ingressu ind' a to' corte ; Tolta m'è stata la solita entrada Di quelle usate da me pratiche porte !...

J'ai perdu toute entrée dans ta « cour » ; On m'a fermé l'entrée accoutumée De ces portes qui m'étaient ouvertes autrefois !...

O barbara in amor ! nice spietata ! Perche nun ti amollisce il cor' nel pettu ? Pensandu a quella libertà passata ? O barbare en amour ! bien-aimée cruelle ! Comment ton cœur ne s'attendrit-il pas dans ta poi-En songeant à notre liberté du temps passé ? [trine ?

Vers la fin du morceau il avoue :

Al fine sonu languente e delerittu! Meschinu che piange e poi sospira tantu; Solu per aver perdutu il suo dirittu!...

Je suis à la fin languissant, épuisé!... Malheureux qui pleure et qui soupire tant! Rien que pour avoir perdu ses droits!...

On remarquera que cette poésie emploie beaucoup de mots italiens. On dit que ce fut le curé du village qui la composa pour le jeune homme. Mais celui-ci, en la chantant, transporté par la douleur, en changea quelques paroles, les remplaçant par d'autres beaucoup plus touchantes et plus voisines de son dialecte.

Qu'il nous suffise de savoir que la jeune épouse, bouleversée par sa plainte, s'échappa par une porte dérobée

et alla le rejoindre.

* *

Autre lamentu de même forme et de même sujet. Il s'agit d'un jeune campagnard que sa maîtresse abandonne pour se marier avec un employé établi en France. Celui-ci est arrivé en congé. Le mariage doit se faire. Alors un soir notre paysan, délaissé, s'en va chanter sous les fenêtres de l'infidèle, à qui il a déjà fait remettre, écrit de sa main, le morceau qu'il chante à son intention. C'est encore une poésie très soignée dans la forme et qui pèche par son accent italien, mais devenue tout à fait populaire.

Nous ne pouvons pas affirmer que le héros obtint le même succès que le précédent, mais il dut faire une forte impression sur la « nice spietata », la bien-aimée cruelle. Dove sei ?... Dove stai ?... Dove dimori ?... Idolo del mio cor !... Dove ti ascondi ?... Perchè tu le mie pene nun soccori ?...

Où es-tu ?... Où vis-tu ?... Où demeures-tu ?... Idole de mon cœur, où te caches-tu ? Pourquoi n'apportes-tu aucun secours à ma peine ?

Leggi quel foglio dolente, anima mia ! Scritto dal tuo fidel di mano propria E che secretamente ello t'invia...

Lis cette page plaintive, mon âme ! Ecrite par ton fidèle bien-aimé, de sa propre main : Et qu'il te fait tenir secrètement.

Après avoir dit sa peine, il demande si le malheur est irréparable, si elle doit être pour toujours perdue pour lui; qu'elle soit heureuse, mais au moins qu'elle ne l'oublie pas dans son bonheur.

Nun ti scordà di mè benche lontanu ; Abbia compassione di un infelice Che chiamando ne va dal colle al pianu...

Souviens-toi de moi, si éloignée que tu sois ; Aie compassion d'un malheureux, Qui s'en va t'appelant de la montagne à la plaine...

* *

Pourquoi ne pas citer ce lamentu, d'un autre genre encore, et qui serait plutôt un voceru, si ce n'était l'air du lamentu sur lequel il a toujours été chanté. C'est une mère désolée qui pleure son fils, gardien du domaine de Casabianda, qu'elle considère comme perdu pour elle. Il a voulu se marier contre l'avis de sa mère, veuve, et si dévouée toujours... Elle le pleure comme s'il était mort.

Sentu sunà le campane, sô quelle di Casabianda, Dicenu che sarà mortu, o Roccu, caru di mama ! La signora Antunietta è quella che ti cumanda ! J'entends tinter les cloches ; ce sont celles de Casa-[bianda,

On dit qu'il serait mort, ô Roccu, chéri de sa mère ! La demoiselle Antoinette est celle qui te commande !

Elle continue ainsi pendant une vingtaine de strophes. Le « bon fils » que Dieu lui avait donné est perdu. Il était si beau, si affectueux!... Mais « l'arburu di tanti fiori, or Golu si l'ha paratu!... » L'arbre de tant de fleurs, le torrent, Golu, l'a emporté!...

* *

Nous terminerons nos citations sur le lamentu, par celui-ci qui est d'un genre différent. C'est un vieux chasseur, Giovanni (Jean) qui pleure la perte de sa chienne Faggianella, chienne d'élite, dont tous les campagnards déplorent la mort avec lui. Seule s'en réjouissent les lièvres de la montagne, et les perdrix de la plaine:

Avà si ponu stà allegri le pernici à la pianura !... Perchè morta Faggianella, un averanu più paura !...

Maintenant, elles peuvent être heureuses les perdrix à [la plaine : Car Faggianella, n'est plus... Elles n'ont plus rien à [craindre!...

Avà si ponu stà allegri le levre à la muntagna ! Perch'è morta Faggianella, di Giovanni la cumpagna !...

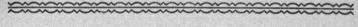
Maintenant, ils peuvent être heureux les lièvres à la [montagne : Car elle est morte Faggianella la fidèle compagne de [Jean!

Des strophes touchantes où l'on voit défiler toutes les qualités, toutes les prouesses de la célèbre chienne.

Il y a eu beaucoup de poésies de ce genre dans le courant du XIX° siècle. Ces chants tiennent le milieu

entre le voceru et la complainte : une oraison funèbre chantée en l'honneur d'une bête de valeur, cheval, mulet, âne, chien, bœuf... Nous en avons connu une qui célébrait les vertus d'une poule. Une autre pleurait la mort d'un chat... L'amour des bêtes a toujours suscité des regrets bien touchants.

Mat. AMBROSI.



Souvenirs d'Enfance et de Jeunesse

Une cousine continentale et la Corse

Nous devions être âgé d'environ vingt-cinq ans. Notre attention fut attirée par une annonce parue dans un périodique illustré dont les abonnés se servent entre eux de l'appellation douce et familière de cousins et cousines. Cette annonce y avait été insérée par une abonnée de Paris, laquelle, déjà attristée par l'approche de la mauvaise saison, désirait échanger ses impressions avec les habitants de contrées plus favorisées par la nature, particulièrement avec ceux de la Nouvelle France (1). Cette dernière partie de l'annonce éveilla notre susceptibilité, car elle témoignait que notre pays était méconnu par cette cousine, et nous lui écrivîmes la lettre suivante dont nous retrouvons une copie :

« Les journées d'hiver grises, froides, embrumées, pluvieuses, attristent votre âme de Parisienne. Les attractions sensationnelles dont fourmille la capitale, tous les éléments de plaisir qu'on y trouve ne peuvent remplacer pour vous un beau soleil brillant dans un ciel d'azur et

⁽¹⁾ L'Algérie.

illuminant de ses bienfaisants rayons de riantes campagnes émaillées de fleurs, égayées de chants d'oiseaux, embaumées de parfums. C'est donc à travers ces contrées favorisées par la nature, vers ces pays de rêve que votre imagination prend son essor en cette inclémente saison d'hiver si triste dans le nord de la France, et vous désirez échanger vos impressions avec les mortels assez heu-

reux pour vivre sous de telles latitudes.

Vous seriez particulièrement charmée de correspondre avec les habitants de la Nouvelle France qui vous apparaît comme une terre promise. Cependant il en est une autre que vous ne semblez pas connaître du tout, permettez que nous vous en fassions l'observation, et qui est bien plus rapprochée de la métropole que la France d'Afrique. Il est vrai que ce pays, auquel votre serviteur est fier d'appartenir, n'occupe pas une grande place sur la carte du monde. Ce n'est qu'un point perdu sur notre immense sphéroïde.

« Prisonnier au milieu des eaux bleues de la Méditerranée qui le séparent de la mère patrie, il a eu pourtant de glorieuses destinées et, selon la prédiction du philosophe de Genève, il devait un jour étonner le monde. N'est-il pas le berceau de Celui qui, aussi grand sur le roc de Sainte-Hélène que sur le trône impérial, fut le dieu des hommes et qui dut à sa terre natale son incomparable force d'âme? Vous avez déjà deviné que ce pays n'est

autre que la Corse.

« Notre climat n'a rien à envier à celui de l'Algérie. Ajaccio la blanche, ville blonde de soleil, est une station d'hiver très recherchée des touristes. Nous ne connaissons pas, il est vrai, ces tons chauds de lumière qui ont inspiré tant de peintres et de paysagistes, entre autres ce pauvre Henri Regnault qui ne devait s'arracher aux rivages mauresques que pour venir expirer au champ d'honneur sous les balles allemandes. Mais nos hivers sont aussi doux que ceux de la Nouvelle France, et

jamais nous n'avons vu de ces étés brûlants, pernicieux à la santé, qui dessèchent la terre africaine.

« Ce qui fait l'originalité de notre île, c'est la variété et le contraste des paysages. Après avoir traversé des régions désertiques, on découvre soudain de majestueuses forêts; après avoir contemplé des montagnes grandioses taillées à facettes par l'érosion, le regard s'abaisse sur des golfes délicieux largement ouverts sur la Méditerranée aux flots bleus. A côté de certains sites dont la grandeur sauvage fait la beauté, il en est de délicieusement pittoresques, des plaines riches et cultivées. Tous les touristes s'extasient devant la beauté de notre ciel et devant la splendeur de notre mer.

"L'oranger, le cédratier, le citronnier, les céréales, le miel embaumé, le vin généreux viennent en Corse presque sans travail. L'arbre de la paix la couvre en partie comme une seconde Campanie. N'allez pas croire cependant que notre pays soit un nouvel Eldorado. Nous sommes peut-être riches, mais nos richesses sont inexploitées.

« Venez donc visiter la Corse, ma cousine. Si vous débarquez à Bastia, vous la reconnaîtrez à son odeur, la brise vous apportera la senteur des plantes balsamiques du maquis. Si vous débarquez à Ajaccio, la visite que vous ferez à la maison de Napoléon sera pour vous très émouvante.

« L'évocation de la jeunesse tourmentée du lieutenant Bonaparte a un charme particulier ».

Voici une partie de la réponse de cette cousine :

« Comme vous le devez penser, mon cousin, j'ai reçu pas mal de lettres d'Algérie, de Tunisie et même d'Egypte. Mais sans aucune flatterie, la votre est l'une de celles qui m'a le plus charmée.

« Certes, je me rends bien compte que les brûlants étés du continent africain ne valent pas ces mois charmants (quand le soleil daigne se montrer) qui de mai à septembre font de notre belle France un vrai Paradis. Et c'est pour cette raison que je me représente la Corse comme une oasis bénie, grâce à un climat tempéré. Je me la figure comme une patrie de rois altiers, d'eau encorceleuse et d'orientale lumière. Il me semble (suis-je dans le vrai) qu'on doit y rencontrer de ravissants cours d'eau, de vertes prairies, tout comme dans nos contrées, mais avec en plus un soleil moins boudeur. Et puis la mer, mon cousin, n'est-ce pas une grande distraction? A la contempler, on demeurerait des heures entières sans lassitude.

« Je trouve que la nature avec ses multiples beautés est seule capable de nous émouvoir et de faire chanter notre

lyre... ».

Notre-Dame de la Serra Un autre curieux exemplaire d'humanité

Nous nous rappelons que c'était par un beau dimanche d'automne. Nous nous trouvions à Calvi et ne savions que faire de notre après-midi. L'idée nous vint de grimper jusqu'au col où la piété des Calvais a édifié une chapelle de la Vierge dont la fête se célèbre le 8 septembre. Nos parents nous y avaient mené une fois ou deux dans notre enfance, et nous n'y étions plus retourné. C'est sur ces hauteurs qui s'étendent au sud que les Anglais s'établirent en 1794 et qu'ils prirent la ville de Calvi à revers. Ils y jetèrent plus de quatre mille bombes. Toute la haute ville fut réduite en ruines, mais Nelson y perdit un œil. A quoi tiennent les destinés des empires! Si l'éclat d'obus qui enleva un œil à l'amiral anglais avait mieux porté et lui avait donné la mort, celui-ci n'eût pu détruire notre flotte à Aboukir ni diriger le combat naval à Trafalgar. Napoléon descendait peut-être en Angleterre et cette implacable ennemie, qui devait l'exiler sur le rocher de Sainte-Hélène, était à sa merci! Telles sont les réflexions que nous nous saisions en arrivant au col où est bâtie la chapelle et en vertu de l'association des idées, nous nous remémorions le passage des *Pensées* de Pascal où ce grand philosophe fait allusion au nez de Cléopâtre qui, plus court, eût changé la face du monde, et au grain de sable qui, introduit dans l'urêtre de Cromwel, changea le sort de l'Angleterre.

Bien curieuse cette chapelle avec ses petites grottes disposées à l'extérieur. Parvenu sur l'esplanade, le panorama qui se déroule à nos regards nous dédommage amplemen des fatigues de la montée. C'est un véritable enchantement de la vue. Le Monte Grosso découpe sa silhouette hardie et se montre dans toute la splendeur de sa parure automnale qu'une lumière dorée colore des teintes les plus vives sous l'horizon bleui.

La rade de Calvi, qui a toutes les magnificences de la mer métropolitaine, étincelle des couleurs du prisme. Au loin Montemaggiore, patrie de Don Juan, assise sur un large plateau, élève ses tours et son campanile génois. Quel plaisir délicieux de pouvoir contempler la mer et la montagne qui forment le plus frappant des contrastes! Si nous jetons nos regards vers la vieille cité de Calvi fièrement campée sur son rocher avec ses hautes maisons sur lesquelles le temps a mis une empreinte de vétusté, nous sommes étreint par une grande mélancolie. On se rend compte que c'est l'irrémédiable misère des villes déchues, peut-être plus tristes que celles qu'a frappées quelque cataclysme. Mais aussi notre âme est assiégée d'un flot de souvenirs historiques qui nimbent d'une auréole de poésie et de gloire le front de l'antique Cyrnos. Nous nous reportons par la pensée au siège de 1553 où la flotte turque, commandée par Dragut et alliée de celle de la France, dut lever l'ancre devant l'héroïsme des femmes calvaises aussi intrépides que celles de Bonifacio. C'est selon de fortes probabilités dans une de ces maisons qu'a vu le jour Christophe Colomb, le découvreur du Nouveau

Monde, que son génie sut trouver à travers la mer ténébreuse, et qui ne devait rapporter que des chaînes de fer

d'un pays qui récélait tant d'or.

Mais l'heure s'avance, et il faut rentrer à Calvi. Au lieu de refaire le même chemin en sens inverse, nous nous dirigeons du côté de la route départementale. Et c'est vraiment une idée lumineuse, car une jolie surprise nous est réservée. C'est la vue d'une masse de rochers que les intempéries et autres phénomènes de la nature ont usés, évidés, corrodés et qui, sans accuser des formes précises rappelant des figures humaines ou animales comme dans les Calanches de Pianu que Maupassant a comparées à une ménagerie de cauchemar pétrifiée par le vouloir de quelque dieu extravagant, méritent de retenir l'attention du touriste. Ces rochers rappellent d'assez près le cirque de Gavarnie.

Cette terre de Calvi a été productive de grands hommes (1) parmi lesquels nous citerons Jules Guidi, appelé par les Padouans Guido della gran memoria (il pouvait répéter 36.000 noms entendus une seule fois). Il est aussi l'auteur d'un très intéressant ouvrage de philosophie qui, hélas! est devenu introuvable. Au sujet de la naissance de Christophe Colomb, si la vieille cité de Calvi ne peut pas produire des documents irréfutables, elle peut tout au moins invoquer la tradition. Il y a en effet à Calvi, touchant la patrie du grand navigateur, une tradition bien vivante qui remonte au XVII° siècle. D'après cette tradition locale, on montre dans la rue Colombo la maison où il est né: cette rue portait autrefois le nom de rue del Filo. Sur la façade de cette vieille masure, les Calvais ont fait placer une plaque avec cette inscription:

« Ici est né, en 1411, Christophe Colomb, immorta-

⁽¹⁾ Nous n'aurons garde d'oublier Jean-Antoine Vincentelli, le plus riche banquier de la chrétienté, qui prêta au roi d'Espagne cinq millions d'écus d'or, et le fameux Don Juan né, nous l'avons déjà dit, dans la banlieue de Calvi.

lisé par la découverte du Nouveau-Monde, alors que Calvi était sous la domination génoise; mort à Valladolid le 20 mai 1500 ».

A cette occasion, le docteur Malaspina, de Costa,

prononça un beau discours qui se terminait ainsi :

« La statue de Cristophe Colomb s'élèvera magnifique et imposante sur le sol natal. Les nations désabusées lui rendront les honneurs quelle reçoit maintenant à Gênes, et les salves de leurs navires de passage dans nos eaux feront tressaillir de joie le vieux Calvi qui le vit naître, et qui veut en éterniser dans ses murs le glorieux souvenir ».

Calvi attend toujours la statue de Christophe Colomb.

Nous avons connu à Calvi un curieux personnage à qui la question Christophe Colomb avait mis la cervelle à l'envers : il ne devait jamais avoir joui de la plénitude de ses facultés mentales. Les grandes causes ont toujours eu leurs fanatiques et leurs martyrs. Il était constamment en quête de documents touchant la naissance du découvreur du Nouveau-Monde. Des farceurs abusaient de sa crédulité, lui faisaient écrire de nombreues lettres. lui donnaient des rendez-vous et le faisaient stationner de longues heures à l'endroit indiqué. Vêtu de noir, hiver comme été, une espèce de long pardessus lui tenant lieu de veston, il prêtait à rire avec sa figure en lame de couteau et sa taille étriquée. Il exerçait le ministère d'avoué près le tribunal de Calvi. Comme les plaideurs lui confiaient peu d'affaires, il s'était imaginé que les avocats avaient ourdi une machination contre lui afin de le réduire à la misère. Il écrivit alors à des parents qu'il avait dans l'arrondissement d'Ajaccio, en les priant d'envoyer des bandits à Calvi afin d'intimider les avocats et de les empêcher de le persécuter. Cette lettre édifia ses parents sur son état mental. Ils ne daignèrent même pas y répondre, mais des farceurs lui firent croire que les bandits étaient arrivés à Calvi et que les avocats n'avaient qu'à filer droit. Maître X..., en rentrant chez lui, avait

essuyé le feu d'un bandit et n'avait dû son salut qu'à l'agilité de sa jument. Maître Y... s'était vu mettre le poignard à la gorge; les bandits ne lui avaient laissé la vie sauve que sur sa promesse formelle de confier beaucoup d'affaires à l'avoué. Celui-ci jubilait en apprenant ces agréables nouvelles. Le pauvre homme! Sur ses vieux jours, il parcourait l'arrondissement, demandant à tout venant des cordiaux et des aphrodisiaques.

Le conflit. - Philémon et Baucis

Nos vingt-cinq ans étaient révolus et nous courions sur nos vingt-six. Le temps semble avoir des ailes. Nos parents nous conseillèrent alors de nous marier. « L'heure est venue de te choisir une compagne, nous dit notre mère. Quand l'homme n'a pas l'intention de vieillir dans le célibat et qu'il doit fonder une famille, ce qui est ton cas, ne vaut-il pas mieux qu'il y songe de bonne heure? Si tu te maries maintenant, tu as plus de chances de voir grandir tes enfants, de diriger leur éducation et de les orienter vers la carrière où les porteront leurs goûts et leurs aptitudes. Quel plaisir aussi pour ton père et pour moi, au déclin de notre existence, de nous voir entourés de charmantes têtes blondes ou brunes dans lesquelles nous nous sentirons revivre et dont les joyeux ébats égayeront nos vieux jours! ». Notre père était du même avis. Notre maison de Calvi, sise à la haute ville, était à deux pas du presbytère où logeaient l'archiprêtre Sanviti et sa nièce. Celle-ci répondait au doux prénom de Laure. Elle venait de perdre son père et sa mère et se trouvait être la parente la plus rapprochée de l'archiprêtre qui remplaçait auprès d'elle les chers disparus.

L'archiprêtre Sanviti était personnellement riche, et la vocation seule l'avait poussé à embrasser le sacerdoce; l'intérêt n'y avait eu aucune part. Il alliait à une instruction solide une foi profonde et une piété sincère qui n'étaient pas celles d'un fanatique ignorant. Il faisait des ouvrages de Saint Thomas d'Aquin et des Pères de l'Eglise ses livres de chevet. N'avait-il pas entrepris la tâche ardue de réfuter l'ouvrage d'un philosophe matérialiste allemand?

Nous étions devenu sympathique à l'abbé Sanviti qui nous invitait souvent à sa table et entamait avec nous de longues discussions sur les grands sujets qui ne peuvent laisser les hommes indifférents, à savoir : les origines de l'humanité, l'existence de Dieu, l'immortalité de l'âme.

D'où venons-nous? Où allons-nous? Troublantes questions que l'homme ne peut pas souvent se poser, angoissante énigme que la mort seule pourra déchiffrer, car, s'il faut en croire un penseur, les mourants voient et leurs yeux se ferment sous l'éblouissement d'un éclair.

La lecture des philosophes évolutionnistes nous avait détaché des croyances religieuses de notre enfance. Nous pouvons avoir maints défauts, mais la franchise a toujours été l'une des caractéristiques les plus saillantes de notre caractère. Nous défendions donc avec toute l'ardeur de nos vingt-cinq ans et avec toute l'éloquence dont nous étions capable nos convictions philosophiques contre l'archiprêtre Sanviti. Celui-ci était très tolérant et large d'esprit et ne nous en voulait pas de notre franchise. Il avait probablement conçu le dessein de nous marier avec sa nièce. Cependant, si tolérant qu'il fût, il aimait trop celle-ci pour l'unir à un homme sans religion.

Il se voua à la tâche ingrate de ramener au bercail la brebis égarée que nous étions. « Quand vous avez vu mourir quelqu'un des vôtres, nous disait-il, avez-vous pu seulement penser, lorsqu'on enclouait le cercueil, que le couvercle ne serait jamais levé, et qu'il n'existe pas par delà le tombeau un monde meilleur où seront réparées les iniquités d'ici-bas et étanchée cette soif de justice dont nos lèvres sont altérées? Croyez, mon enfant, là est le salut. Christophe Colomb, un des plus grands hommes

qu'ait produit la planète, quoiqu'on en ait dit et qui a joué tout enfant entre les murs de cette ville qui l'a vu naître, Cristophe Colomb qui s'aventura sur un frêle esquif à travers la mer ténébreuse, avait la foi, et la Providence, en le guidant vers le Nouveau-Monde, le récompensa de n'avoir pas douté d'elle. Notre conversation se prolongeait ici longtemps et chacun de nous trouvait les

arguments susceptibles de défendre sa thèse.

L'archiprêtre Sanviti entretenait d'excellentes relations avec les Pères Dominicains du couvent de Corbara, bâti dans un merveilleux site et situé près de l'Île-Rousse. Les Pères italiens du couvent étaient partis, et ils avaient été remplacés par des Français qui avaient restauré et aménagé le monastère. Parmi ceux-ci il y avait des sommités de l'Ordre. Le père Didon, l'auteur de Jésus-Christ, venait d'y faire une retraite. Les Pères blancs rendaient souvent visite à l'abbé Sanviti, attirés qu'ils étaient par la vue merveilleuse sur la mer et sur les montagnes qu'offre la terrasse du presbytère. Et puis l'archiprêtre les invitait souvent à prêcher à Calvi et les traitait princièrement. Nous pouvons en dire quelque chose, ayant été souvent leur commensal. La règle des Dominicains est assez austère. Ils couchent sur de mauvaises paillasses dans d'étroites cellules et font toujours maigre au grand réfectoire. Il n'y a que les malades à qui il soit permis de manger de la viande dans une autre salle du couvent. Cette dispense est aussi accordée aux religieux en voyage. Menant au couvent une vie d'ermite, ils n'étaient donc pas fâchés de s'offrir de temps en temps une saine et innocente distraction.

L'abbé Sanviti n'avait pas réussi à nous convertir, et ses arguments en faveur de la religion nous avaient trouvé irréductible. Il eut alors recours à la science théologique et à l'éloquence des frères prêcheurs qui furent plus heureux que lui. C'étaient pour la plupart des théologiens consommés; et si nous consentions à discuter avec eux,

nous pouvions nous avouer vaincu d'avance. Ils étaient même plus forts que nous ne croyions. D'ailleurs l'exemple de ces moines offre un beau sujet de méditation. Beaucoup de ces religieux vivaient honorés et considérés dans le monde; il y avait parmi eux des médecins, des avocats et même des magistrats. Ne fallait-il pas vraiment croire qu'ils avaient été touchés par la grâce, qu'une illumination venue du ciel avait transformé leurs sentiments, leurs croyances, et que comme Saint Paul ils avaient trouvé leur chemin de Damas?

Nous rentrâmes donc dans le giron de l'Eglise dont nous nous étions éloigné. L'archiprêtre Sanviti était aux anges, car, répétait-il, il y a plus de joie au Ciel pour un pécheur qui se convertit que pour cent justes. Il offrit un somptueux dîner et tua le veau gras pour fêter le retour de l'enfant prodigue.

Sa nièce Laure était jolie et gracieuse, et elle avait reçu une bonne éducation. Un courant de sympathie s'était établi entre nous, et si nous ne nous étions pas encore déclaré, c'était à cause de notre credo philosophique qui heurtait trop celui de son oncle. Cet obstacle n'existait plus, et nous fîmes notre demande qui fut agréée sur le champ.

Notre mariage ne tarda pas à être célébré en grande pompe. Ce furent les R. P. Dominicains qui officièrent à la grand'messe. Ils avaient été à la peine, il était juste

qu'ils fussent à l'honneur.

Il y a longtemps que notre oncle l'archiprêtre Sanviti nous a quittés pour un monde meilleur. Du séjour des élus il prie sans doute pour nous, et ses prières ont été jusqu'ici exaucées. Notre union semble avoir été bénie par la Providence. Des trois enfants qui en sont issus, nos deux garçons occupent de belles situations sur le continent, l'un dans la magistrature, et l'autre dans l'administration des finances. Quant à notre fille, âgée de dix-huit ans, elle vient de terminer son éducation et elle nous

tient compagnie. Le bon Dieu nous a vraiment comblés en nous la donnant. Que deviendrions-nous sans elle? car le poids des ans est lourd à porter quand on s'approche des rivages glacés de la mort. Elle ressemble à sa mère et son sourire est comme un rayon qui illumine notre vie.

A Calvi et dans les environs, quand on parle d'un ménage harmonieux où a toujours régné la bonne entente, c'est le nôtre qui est cité en exemple. Jamais un nuage ne s'est élevé entre nous et nous avons toujours été d'accord en toutes choses. Nous ne sortons presque jamais l'un sans l'autre. Hier nous avons dirigé notre promenade du côté de la jetée. Deux vieux se chauffaient au soleil. J'ai l'ouïe assez fine et bien qu'il se soit exprimé à voix basse, j'ai entendu l'un d'eux, qui a des lettres, dire à l'autre : « Si je ne me trompe, nous avons Philémon et Baucis ».

François Savelli de Costa.

Sur un fils oublié de Lucien Bonaparte

Quelle joie, pour un esprit qui n'ambitionne pas les vaines gloires d'une publicité de plus en plus truquée, que celle de poursuivre à l'aise, pour son plaisir propre, une recherche patiente, à travers les sources souvent capricieuses et lointaines d'une Histoire complexe et copieuse, les avatars d'un clan devenu, par un caprice du destin, mondial et illustre! La famille des Bonaparte se prête excellemment à ce genre de disquisitions et, si l'on peut, à la rigueur, prétendre qu'il n'y a plus guère grand'chose de nouveau à découvrir sur elle, n'est-il pas évident que la synthèse est loin d'avoir été faite sur certains, et non les moindres, de ses représentants et que, sur ce domaine, il y a encore des découvertes à réaliser?

L'un des Napoléonides qui mériterait autre chose encore que l'ouvrage anonyme qui a été consacré à sa personne et à sa famille — sans parler de l'essai de T. Jung sur

l'homme et ses fragmentaires Mémoires, - c'est, en toute assurance, Lucien. J'eus l'occasion de m'occuper en détail de lui et de sa vie quand je fouillai dans le passé du père de Libri, dont j'ai narré l'édifiante carrière en 1913-1914 sur 114 pages de la Revue de Francesco Novati et de la Società Bibliografica Italiana : Il Libro e la Stampa. C'est. là - fascicule de juillet-octobre 1913, page 168 et suivanque se trouve l'exposé des intrigues par lesquelles le comte Georges Libry de Bagnano, en compagnie de sa maîtresse, Julie Bazire, épouse légitime divorcée du général Pastol de Kéramelin, se vit expulsé d'Angleterre en mars 1814. Ces intrigues roulaient en grande partie sur les projets de Lucien Bonaparte, alors réfugié à Thorngrove. dans le Worcestershire, et il est amusant de voir, dans la dernière édition de l'Encyclopédie Britannique, à l'article sur Lucien, que c'est à lui qu'est attribuée - sans doute parce que signée G. L. B. - la brochure menteuse du père de Libri : La Vérité sur les Cent jours, publiée par ce dernier en 1825 et dont l'exemplaire de notre Nationale, cote Lb 46, nº 494, porte, en trois sigles entrelacés, l'autographe de son auteur. Mais je n'ai pas à traiter ici de Lucien en Angleterre. Son remariage, en mai 1803, avec - pour reprendre les termes de l'Encyclopédie Britannique — a une dame Jouberthou », au Plessis, où il résidait à la suite de son Ambassade manquée de Madrid et avant que son frère le forcât, en conséquence de cette union, à quitter la France pour l'Italie, mérite qu'on s'y arrête, puisque c'est de cet acte que naquirent les infortunes du prince, auquel Napoléon eût voulu donner comme femme la veuve du roi d'Etrurie, Quelle était donc cette « dame » ? Il ne semble pas que l'on se soit donné la peine de rechercher avec précision ses origines, alors qu'on n'a rien laissé dans l'ombre du mariage de Jérôme avec la fille du banquier de Baltimore, Elisabeth Patterson, également en 1803. Cela en vaut cependant la peine, ne fût-ce que pour tirer au clair la généalogie de sa descendance, qui, par la fille de Roland la Princesse Marie de Grèce - a mérité les honneurs de la toute dernière Histoire Nationale. On n'a pas besoin d'insister, car, ici, la chronique scandaleuse se mêle aux austères récits de Clio...

Cette « dame Jouberthou » se rattachait à une famille de roture, dont un membre, médecin consultant du comte d'Artois, frère de Louis XVI, eut l'idée — collection Chérin, à la Nationale, registre 10, dossier 2279, folio 115 — peu avant la Révolution, de se faire octroyer la particule. Cela, comme aujourd'hui, faisait, chez un disciple d'Hippocrate, très bien. En conséquence, le Roi, voulant lui « accorder une marque singulière de sa satisfaction et de sa bienveil-

lance », l'honorait de la Croix de l'Ordre de Saint-Michel de France, dont il était le Grand-Maître, en le dispensant « de la preuve de deux races d'extraction de Noblesse » et lui concédaît le blason suivant : « d'azur à un chevron d'or, accompagné de trois fleurs de grand joubarbe de même, posées deux en chef et une en pointe et surmonté d'une massue d'argent posée horizontalement, autour de laquelle est entortillé un serpent de sinople ». Les lettres-patentes sont datées du 7 septembre 1784 et confèrent la noblesse française à notre Esculape « pour luy, ses enfants, postérité et descendants, mâles et femelles, nés et à naître en légitime mariage », avec la faculté de porter les armoiries cidessus, telles que les avait réglées et blasonnées le Juge d'Armes de France.

Ces Jouberthou descendaient d'une race de ce nom établie depuis près de deux siècles dans le Lot, à Martel, aujourd'hui surtout connu par ses truffes et ses vins et c'est à Martel qu'était né, le 30 août 1728, le médecin anobli comte d'Artois, ainsi qu'en font foi les registres de l'état-civil de cette bourgade. Comment notre Jouberthou épousa-t-il, à Naples, plus de vingt ans avant son anoblissement, une certaine Marie de Grado — ainsi qu'il appert du *Libro XV* des actes religieux de la paroisse des Santi Giuseppe e Cristoforo dell'Ospedaletto, — c'est ce qu'il m'a été impossible de tirer au clair. Toujours est-il qu'avant de décéder, le 6 décembre 1797, il avait engendré un fils, Jean-François-Hippolyte, né à Naples le 2 avril 1763 et baptisé à la susdite paroisse, qui épousa à Paris, le 1er nivôse an VII (1798), Marie-Laure-Charlotte de Bleschamps, qui devait être originaire de Cherbourg et mourut, avec le titre de capitaine, je crois, à l'île de Saint-Domingue, le 15 juin 1802.

Sa veuve, qui allait devenir la femme de l'homme dont l'intervention, au 18 brumaire, devait faire de lui, jusqu'àlors jacobin et démagogue, l'artisan de la fondation impériale, sa veuve, dis-je, n'était pas du goût de Bonaparte, mais, du moins, ne cassa-t-il pas, comme ce fut le cas pour la Patterson, son mariage et, devenue princesse de Canino par la vertu du Pape, elle put, comme on va le dire, faire la dame à son aise, pendant que les autres membres de la famille de son mari étaient exposés aux vicissitudes les plus diverses d'un sort capricieux. Mais, du mariage de notre médecin avec la de Grado, était issue aussi une fille, « légitime et naturelle » — tels sont les termes de l'acte où elle est déclarée héritière de son père avec son frère, le futur capitaine français — et c'est cette fille, Anna Maria Ippolita Jouberthou, qui se maria, à Rome, le 7 mai 1818, au Prince Alfonso di Astorre Hercolani di Bologna, dans la paroisse de San Lorenzo in Lucina et qui devint mère du Prince Astorre Hercolani, dont 3 fils subsistaient avant la Guerre, Alfonso, Césare et Filippo Hercolani, en Italie. A Canino, peu d'historiens des Napoléon sont allés voir sur place le lieu où avait tranquillement joui de la vie l'homme qui avait connu une jeunesse si agitée et ce, bien avant d'unir ses jours, en mai 1794, à cette pauvre Catherine Boyer. Comment, pourtant, écrire l'exacte chronique de Lucien sans aller visiter Canino?

C'est là, dans la Maremme, que vint au monde un des fils du héros de Brumaire dont pas un historien n'a touché mot et qui, cependant, fut peut-être plus que ses trois frères Charles-Lucien-Jules-Laurent (1803-1857), zoologiste et " Prince de Canino », Louis-Lucien (1813-1891), chimiste. minéralogiste et, ne l'oublions pas, philologue bascophile et, enfin, Pierre-Napoléon (1815-1881), le meurtrier de Victor Noir, marié à la fille d'un ouvrier de Paris, dont le fils Roland, né en 1858, mort en 1924, fut, non seulement le père de Marie, mais encore un géographe et un anthropologue et dont la fille Jeanne fut marquise de Vence digne de leur sympathie. Peu avant sa naissance, le 20 novembre 1810, son père s'était enfin décidé à orner son beau palais de l'écusson impérial fraternel, et, à cette occasion, il avait fait venir de Viterbe « la banda musicale — ainsi s'exprime une chronique du temps, reproduite par le Corriere della Sera du 7 avril 1934, page 3 : article intitulé Corriere Maremanno et non signé - e furono provvedute trenta libbre di polvere per fare un conveniente sparo di mortari ». A cette date avancée de novembre, la bise piquait déjà l'air bas de la Maremme, abandonnée alors à ellemême et déserte d'hommes, sinon d'animaux. Mais Lucien fut si heureux de l'apparition de ce bambin joufflu gu'en dépit du mauvais temps, il voulut en fêter l'arrivée par des festivités variées, en particulier des parties de chasse. Au dire de l'anonyme chroniqueur du journal de Milan — qui appelle Alessandrina Bleschamps, tout court, Mme veuve Jouherthou et nous la présente comme férue de poésie. — Lucien ne songeait pas à la solitude de sa femme dans ce trou glacé, où « la noia stacca la pelle ». Il lui suffisait d'avoir à poursuivre des sangliers et des chevreuils et. entre Canino, Musignano et la Maremme, sa vie s'écoulait pleinement heureuse, à tel point que l'on eût dit « che non chieda altro ormai alla vita e a Dio ».

Une nouvelle passion venait d'ailleurs de s'ajouter depuis peu à ces nobles passions cynégétiques et c'était celle des fouilles. Un peu par ci, un peu par là, il, avait recueilli de la sorte de quoi remplir tout un Musée. Déjà, d'ailleurs, nous savions que ce Bonaparte avait hérité de madame

Mère cette hourgeoise vertu de l'économie, sinon de l'avarice, qu'atteste, au demeurant, pour sa période anglaise. Edward Lytton Bulwer, dans son ouvrage, dont nous n'avons que la traduction française, parue à Bruxelles en 1837 — le traducteur en fut Jean Cohen, tome I, page 117 sur L'Angleterre et les Anglais : « Lucien Bonaparte, se trouvant en Angleterre il y a quelques années, avait formé le chimérique projet de vivre avec économie. Quelle erreur fut la sienne! Le frère de Napoléon, qui, soit comme Ministre en France, ou comme Prince en Italie, n'avait jamais vécu avec plus d'apparat que celui qu'exige une certaine élégance, arrivé en Angleterre, se vit pour la première fois obligé de montrer de l'ostentation : il n'était pas respectable pour un homme de son rang de vivre avec tant de simplicité ». Nos apologistes français de la dernière des Napoléonides qui aient joué un rôle de premier plan en France on comprend que je parle de la Princesse Mathilde n'ont, de Lavisse à Ferdinand Bac, pas songé un moment que leur héroïne n'était que très relativement généreuse et je recommande sur ce point la lecture d'un témoignage de premier plan et italien : celui de Giovanni Duprè, le célèbre sculpteur toscan (1817-1882), à la page 149 et jusqu'à la page 154 de ses charmants Pensieri sull'Arte e Ricordi autobiografici, parus à Florence, chez Le Monnier, en 1895, soit donc lorsque la fille de Jérôme Bonaparte était toujours de ce beau monde dont on la regardait comme l'astre le plus brillant.

Le Chroniqueur du Corriere della Sera a brodé d'ingénieuses et fragiles fantaisies sur l'état d'esprit de Lucien et de sa femme touchant leur second fils. A l'en croire mais rien ne lui permet d'ébaucher ces rêveries — le père et la mère de cet enchanteur bébé auraient songé, la mère à l'envoyer à la Cour de l'Empereur, le père à l'initier au culte de la vie bourgeoise telle qu'il la pratiquait à Canino. Ces élucubrations sont, encore une fois, dépourvues de base historique. Ce qui est certain, c'est tout simplement que, dans l'ignorance de toute chronologie, ce journaliste entasse un Pélion sur un Ossa d'hypothèses pour, finalement, sa colonne remplie, nous avouer que le « Benjamin d'Alessandrina » finit mal. Hélas! c'est là un peu le sort de tant d'autres Benjamins, petits ou grands, même quand ils ont pour protectrice Célimène et en dépit de l'ombre égidale d'une comtesse de Ségur, née Rostopchine, patronne et protectrice des enfants sages! Le fait est donc que Paolo Maria Buonaparte, depuis la chute de l'Oncle, connut lui aussi la mauvaise fortune lorsqu'il voulut se lancer dans la vie. Son maître, l'abbé Maurizio da Brescia, qui lui avait appris, ainsi qu'à ses frères, la grammaire et la rhétorique, avait prédit à cet enfant de grands destins. Son père, avant de revenir en Italie, avait eu, lui, à souffrir de la maîtrise anglaise des mers et sa relative captivité lui avait appris à mieux apprécier, restitué à la liberté à la chute de Napoléon, sa sinécure papale. Son rôle aux Cent Jours n'avait été qu'une désillusion de plus. Canino et le vaste parc de la villa de Musignano lui suffisaient. Paolo Maria, lui, s'y ennuyait. En conséquence, il fila un beau jour à l'anglaise de cette Arcadie souriante et verdoyante. On ne sut pas d'abord où il était parti. Son père, pour garder la tradition de famille, imagina qu'il s'était embarqué, Byron en miniature, digne rejeton d'un poète qui avait chanté, en deux volumes de 1814, l'épopée de Charlemagne ou l'Eglise délivrée, pour offrir son bras à la cause sacrée de la liberté hellénique. Hélas ! la réalité était moins brillante! L'Aiglon n'avait fui le nid que pour revoir à Rome une femme mariée dont il était tombé follement amoureux. Et c'avait été devant sa résistance qu'il partit pour la Grèce, où il n'arriva pas, ayant été trouvé moribond dans la cabine du navire qui devait l'y débarquer. La femme de Georges de Grèce connaissait-elle cet échec du Napoléonide, son ascendant ? Nous le supposons. Mais on ne sait guère combien de visions étranges peuvent hanter une cervelle comme celle-là. Ce simple épisode nous en fournit un bien modeste exemple. Combien d'autres pourrions-nous lui ajouter!

Camille PITOLLET.



BIBLIOGRAPHIE

Napoléon (1). - Napoléon, qui est à l'ordre du jour, a été étudié par deux écrivains bien différents. On doit à l'un, l'académicien Madelin, une savante étude de l'œuvre napoléonienne, un tableau de ses institutions, qu'il appelle une grandiose construction. Les services rendus par le général Bonaparte et l'empereur Napoléon sont indéniables ; seul un politicien de mauvaise foi pourrait les contester. On en a pour preuve l'attachement indéfectible que la Troisième République témoigne à cette organisation qui reste le cadre de notre vie contemporaine. M. Madelin a raison de definir cette œuvre, de l'exposer et de la proposer à notre admiration. Sa technique et sa science sont à la hauteur de son sujet. Toutefois quelle faiblesse dans l'analyse des origines napoléoniennes. L'écrivain est un de nos meilleurs historiens, mais faible psychologue, puisqu'il oublie, volontairement peut-être, que Napoléon était Corse et que son œuvre comme son tempérament ne sont explicables qu'à la condition de le faire naître et grandir dans le milieu corse, puis dans le milieu français. Quand la car-rière napoléonienne commence, le lieutenant Bonaparte est Corse jusqu'au bout des ongles, mais avec des acquisitions intellectuelles qui proviennent de tout l'enseignement philo-sophique du XVIII° siècle. De plus, il a l'exemple de Paoli qui, trente ans auparavant, a discipliné la foule anarchique de ses compatriotes et a su la gouverner. Point n'est donc besoin de remonter jusqu'à Rome et d'expliquer l'œuvre de Napoléon par des ascendances italiennes qui datent du XVe siècle, ce qui est un peu lointain. Le rédacteur du Petit Bastiais, analysant le même livre, a fort justement terminé son article par cette phrase : « Ce n'est ni à Rome, ni à Paris, mais dans trois cents ans de vie et d'histoire corse qu'il faut chercher l'accumulateur napoléonien ».

Nabulione. — Tout autre est le livre de M. Pierre Bonardi, publié par les éditions de France. Nabulione n'est pas une étude psychologique du futur empereur, ni même une exposition savante de son œuvre. Notre compatriote nous a simplement découpé une tranche de la vie napoléonienne et nous l'a mise sous les yeux, avec ce style alerte et personnel qui donne à ses livres tant d'intérêt. Utilisant habilement une fiction qui laisse le lecteur dans l'incertitude de la vérité, il nous conduit à Ajaccio (c'est la faute à Rousseau, paraît-il!) et nous fait entrer dans l'intimité de la famile Bonaparte. « J'ai retrouvé mon Charles de Buonaparte plus élégant, plus

[«] éloquent, plus séduisant que jamais. Le sourire est pour-

[«] tant moins gai qu'à Paris. D'interminables procès lui assom-· brissent l'esprit et aussi ses préoccupations familiales et

[·] politiques. Lorsque j'allai lui présenter mes civilités, il me

⁽¹⁾ Collection : les Constructeurs, Dunod éditeur, rue Bonaparte 92, Paris, 12 francs, in-12 de 450 pages.

pressa très amicalement de devenir son hôte et j'étais prêt
de céder à cette cordiale insistance, lorsqu'une volée d'enfants fit irruption dans la pièce où nous bavardions. La ruée des barbares! Sans le moindre égard pour votre serviteur ni pour la dignité paternelle, ils sautèrent sur le pauvre

« Charles en poussant des cris sauvages et luttèrent avec acharnement à qui s'installerait puis se maintiendrait sur les ge-

noux ou les épaules du « babu ». Je les comptai à la faveur
 d'une seconde de répit. Ils n'étaient que quatre. Trois gar cons et une fille. Ils faisaient du bruit comme vingt. M. de

 Buonaparte paraissait ravi d'une tendresse qui se manifestait si impétueusement, mais elle m'ôta, quant à moi, tout

· désir de m'installer dans cette ménagerie où le dompteur

« montrait si peu d'autorité ».

Quant à Letizia, c'est son mari lui-même qui la dépeint ainsi : « Aux premières escarmouches de notre guerre natio« nale, elle a cent fois risqué sa vie. Elle s'en allait jusqu'au
« champ de bataille porter les nouvelles ou en chercher sans
« le moindre souci du danger. En a-t-elle passé des nuits
« dehors ! Joseph accroché à son sein et ne craignant pas
« plus le froid que le plomb. A cheval, elle a vécu enceinte de
« six à sept mois... A cheval elle portait Napoléon quand Paoli
« succomba ; elle le portait quand nous traversames le Niolo.
« Je connais peu d'hommes, peu de mâles rompus aux plus
« rudes exercices qui eussent montré autant de sang-froid, de
« décision, de ténacité... mais je crois que mon fils (Napoléon)
« à souffert des chocs qui ébranlèrent le cœur, l'esprit, le
« corps de la mère... Vous comprenez maintenant pourquoi
« je vénère si tendrement ma femme ».

Et voici le portrait de Napoléon (Ribulione), l'enfant terrible que les corrections maternelles n'arrivent pas à mâter. Son père, très indulgent pour lui, le gronde à propos d'une incartade assez forte : « Napoléon ne cille pas. Lui, d'ordinaire si « pâle, a la figure en feu. Les cheveux plats collent à son front « moite ; la fièvre lui farde les pommettes et fait briller ses « yeux d'aigue-marine. Il serre les dents, tend son menton « obstiné. Comme il est frêle, comme il est maigre! ».

M. Bonardi ne sait pas seulement camper les personnages. Comme il est nourri de fortes études historiques, il sait, de temps en temps, sans altérer la vérité et sans fatiguer son lecteur, le mettre au courant de notre histoire. En ce qui concerne les Corses eux-mêmes, l'écrivain saisit sur le vif leurs attitudes ou leurs défauts. Il les dépeint tels qu'ils sont et non tels qu'on voudrait les voir, car il les connaît bien. (Cf. le portrait de la page 135). Quand nous aurons dit que l'auteur a le talent de donner aux chapitres de son livre des titres qui allèchent le lecteur, comme : On vend un peuple à réméré; Le nez de Cléopâtre; Du labyrinthe des misères aux grottes Corallines, etc., peut-être aura-t-on compris le plaisir continu qu'on peut éprouver à parcourir d'un seul trait cette biographie vivante du jeune Napoléon évoluant dans le cadre de l'Ajaccio du XVIII^e siècle. Elle nous change de ces centaines, pour ne pas dire de ces milliers de travaux, prétentieux ou sa-

vants, réels et plus souvent factices, que la vie de l'Empereur a inspirés ou qu'elle inspirera encore (1).

Types et coutumes de la Corse. - Comment ne pas faire également l'éloge de cet exemplaire des éditions des Horizons de France, qui forme un grand in-folio de 140 pages et qui est un recueil de magnifiques reproductions en couleurs de dessins, pastels, sanguines, peintures de cet excellent peintre qu'est notre compatriote Canniccioni. Ses tableaux sont répandus dans le monde entier. Un texte, dont nous aurons tout dit, quand nous aurons nommé l'auteur : Pierre Dominique, un autre compatriote, accompagne les figures. Illustrations et commentaire sont donc l'œuvre de maîtres. Certes nous avions déjà des albums tels que celui du P.-L.M. ou celui du Syndicat d'Initiative, mais ils reproduisaient des vues géographiques et des sites pittoresques. Aucun ouvrage n'avait accumulé autant de silhouettes masculines et féminines, autant de scènes populaires, En voici quelques-unes : le départ pour le marché, la garde des troupeaux, les lavandières au travail, l'arrosage des jardins, les lamentations des funérailles, etc. On pourrait intituler ce livre : la vie sociale en Corse par l'image. Nous n'exagérons pas en disant que tout Corse amoureux de son pays trouvera une joie renouvelée à feuilleter fréquemment ce luxueux volume (2).

Nous avons encore à signaler :

A Grammatica de Petru Ricci, publiée par l'Annu Gorsu de Paul Arrighi ; c'est une amusante comédie en bon dialecte du nord de la Corse, dont le sujet moliéresque et le style alerte procurent deux heures d'agréable lecture.

Tryptique corse, de Mme Béatrice Elliot (3), avec dessins d'Auguste Bouchet, est la reproduction d'une conférence que le même Annu Corsu a jugée digne de publication. Mme Elliot a eu la généreuse idée de mieux faire connaître à nos compatriotes ces trois bons poètes : Jean Wallis Padovani, « avide de couleurs, de figures, de paysages » ; J. A. Mattei « pour qui tout est grave, tout est sérieux, puisque tout découle de la souffrance » ; Pierre Leca, qui a su ciseler « en langue corse quelques-unes des plus belles poésiés de notre Parnasse, avec une tendresse nostalgique pour sa patrie ».

L'Ile, organe de la Pensée corse (directeur Nivaggioni ; secrétaire Yvia-Croce) de fondation récente, nous fait parvenir son numéro de février 1935. Nous y relevons sous la plume de R. Emmanuelli : le dialecte et son orthographe, où l'auteur formule un certain nombre de remarques judicieuses et souhaite la constitution d'une Académie où les principales régions de l'île auraient des représentants autorisés pour

(3) Brochure de 38 pages, petit in-8°. 4 francs.

⁽¹⁾ In-12 de 204 pages : Napoléon Bonaparte, enfant d'Ajaccio. (2) Le prix en est de 100 francs et cependant on peut dire que c'est un livre à bon marché.

dresser une grammaire et un dictionnaire en dialecte. Notons également une étude de X.X.X. : Quelques mots sur les noms de famille italiens en Corse.

L'Archivio Storico di Corsica, que dirige, à Rome, le professeur Gioacchino Volpe et dont le professeur Michel est le principal rédacteur passe en revue (1), ses travaux des dix années passées et se félicite d'avoir fait paraître tant d'articles et d'études sur notre pays. L'Archivio a raison de se réjouir. Son effort doit nous inciter à beaucoup d'humilité. Notre île n'a jamais connu une publication historique aussi volumineuse, aussi luxueuse, aussi savante qui lui soit entièrement consacrée. Le gouvernement français pourrait, en ce qui concerne l'étude de notre passé, prendre exemple sur le gouvernement italien. Il s'en désintéresse absolument. La Revue de la Corse, elle, est sans attache gouvernementale et ne vit que de ses modestes ressources ; si le Conseil général lui a. pendant quelques années, alloué parcimonieusement une allocation de 700, puis de 500 francs, il vient de la supprimer. pour ne pas grever lourdement le budget départemental. Honneur aux Italiens ! L'Archivio annonce qu'il commence un nouveau cycle et espère qu'il sera aussi fructueux que le précédent. Souhaitons-lui de durer et de continuer l'exhumation des documents que renferment les archives de la péninsule. Par lui, nous connaîtrons mieux notre passé, encore obscur sur tant de points. Regrettons seulement que ses distingués collaborateurs semblent n'être, en toute occasion, que les serviteurs de la propagande italophile.

Revue de la Presse

La trahison de Massesi. - M. Fumaroli raconte aux lecteurs de Marseille-Matin l'histoire de ce malheureux jeune homme de 26 ans, que Paoli traitait affectueusement et dont le père était grand chancelier de la République corse. Il se laissa circonvenir par des officiers français, après l'affaire de Borgu où 700 Français, avec le colonel de Ludre, avaient été faits prisonniers et il promit de livrer son chef et bienfaiteur au général comte de Marbeuf. Diviser les Corses et fomenter la guerre civile entre eux, n'était-ce pas les meilleurs moyens de mettre fin à leur résistance ? Massesi à qui on avait promis richesse et honneurs oublia donc son patriotisme et se prépara à trahir. Pascal Paoli en fut informé, le fit arrêter et malgré toutes les interventions, malgré les services rendus par son père, il fut condamné à mort par étranglement et finalement égorgé. M. Fumaroli reproche à Marbeuf d'avoir inspiré la trahison et d'avoir témoigné aux Corses beaucoup de mépris, presque de la haine. Cependant M. Villat, dans sa thèse

⁽¹⁾ Brochure de 40 pages in-8°, imprimée à Livourne.

de doctorat si documentée, donne des preuves du contraire. Paoli devait-il pardonner ? Oui, dit M. Fumaroli, qui a bon cœur. Mais la raison d'Etat n'est guère conciliable avec l'indulgence quand il s'agit d'un pareil crime ! (21 au 25 avril).

Hudson Lowe en Corse. — Le gouverneur de Sainte-Hélène, et par là même le géôlier de Napoléon, semble avoir mérité le jugement sévère de l'histoire, non par haine de son prisonnier, mais par peur de son évasion. De là vient sa surveillance átroite et tatillonne. Vaillant officier et soldat discipliné, il servit en Corse, commanda pendant une longue partie de sa carrière à des Corses et eut, comme l'a raconté notre éminent compatriote le général Colonna de Giovellina (1), à défendre Capri contre la légion Corse du général Lamarque. Sa mauvaise fortune voulut que son gouvernement le choisit comme gardien de l'Empereur vaincu. Il mérita ainsi l'opprobre dont la postérité l'a couvert et que lord Rosebery, son compatriote, a légitimé par ces mots : « Ce n'était pas un gentleman ». (Petit Marseillais, 25 avril 1935).

Blanqui en Corse. - Le Courrier de la Corse a reproduit le célèbre rapport que ce néo-socialiste consacrait à la Corse et à sa situation économique, il y a un siècle. Le document est presque d'actualité. Le Petit Bastiais étudie le voyage d'études que le personnage effectua dans l'île, à la requête de l'Académie des sciences morales et politiques. Parti de Toulon le 27 août 1838, il débarqua à Ajaccio, logea chez le préfet qui lui fournit renseignements et recommandations, et se rendit d'abord dans la plaine orientale qui l'intéressait plus particulièrement. Il revint ensuite à Ajaccio, repartit pour Calvi par Vicu, et acheva sa tournée à Bastia. En octobre, il était à Paris et le 27 de ce mois il déposait son rapport sur le bureau de l'Académie. Il rapportait en même temps de nombreux documents historiques, extraits des archives familiales, parmi lesquels des lettres inédites de Napoléon écrites alors qu'il était jeune officier. Ce rapport de Blanqui est, assurément, l'un des documents les plus véridiques qui aient été écrits sur notre pays.

Galeazzini est le nom du premier préfet que Bonaparte ait nommé dans le département du Liamone. Né à Bastia en 1759, il manifesta rapidement des sentiments de prédilection pour la France et réclama l'incorporation définitive de la Corse à cette grande monarchie. Il fut délégué à la fête de la Fédération en 1790, puis à l'assemblée d'Orezza où il se rangea parmi ceux qui demandaient le retour de Paoli dans sa patrie. Lors de la rupture entre celui-ci et le gouvernement terroriste, il prit parti pour ce dernier et fut nommé, en 1793, maire de Bastia, qu'il défendit énergiquement contre les Anglais. Après la reddition de la ville, il s'expatria et fut utilisé en Italie par Bonaparte, rentra de nouveau en Corse quand les Anglais

⁽¹⁾ Cf. Revue de la Corse, nº 90.

l'évacuèrent et redevint maire de Bastia. Député aux Cinq-Cents, il ne cacha pas son attachement pour Bonaparte, qui, après le 18 brumaire, le nomma préfet du Liamone. Il fut à la hauteur des circonstances difficiles, contribua à empêcher la révolte du Fiumorbu de s'étendre et à adoucir la répression qui suivit. En 1803, il fut remplacé comme préfet et désigné pour remplir les fonctions de commissaire extraordinaire de l'île d'Elbe, où il mérita la reconnaissance des habitants. Il fut créé baron d'Empire et, aux Cent Jours, préfet du Maine-et-Loire. Maire de Bastia pour la troisième fois sous Louis-Philippe, il passa son temps à accumuler des matériaux historiques. Il laissa un fils qui fut conseiller à la Cour de Bastia, mais sa descendance est aujourd'hui éteinte. (Petit Bastiais du 12 avril).

Bianca Rossi. - Ce nom est celui d'une dame corse, née Colonna Bozzi, émule des Madames de Tencin, Geoffrin et Lespinasse, qui tînt un salon fort fréquenté par les officiers français de l'expédition de 1737-1741 et dont le charme autant que l'habileté servirent grandement la cause nationale. Elle fut une propagandiste consciencieuse et tenace de l'annexion française et tint parmi les nombreux Corses qui préparèrent. l'événement de 1768 une place de choix. Le Petit Bastiais lui a consacré une série d'articles (25 et 31 mars, 13, 19, 25 avril, 10 mai). Son coup le plus adroit fut d'héberger chez elle le commandant en chef des troupes françaises, le marquis de Maillebois, et de lui suggérer la création du régiment Royal-Corse qui allait devenir la pépinière des partisans de la France. le refuge des ennemis de Gênes. Les fils et les neveux de Bianca allaient d'ailleurs y obtenir de hauts grades. Les ministres de Louis XV la protégèrent d'ailleurs ouvertement contre les Génois qui la détestaient. C'est en étudiant son rôle que le rédacteur a pu écrire : « La réunion de la Corse à la France est un fait de volonté corse sur le plan national exclusif des partis, autant et plus qu'un fait de volonté française, longuement préparé et attendant l'heure favorable ».

Antóine Jean Pietri fut le préfet du Golu, comme Galeazzini l'avait été du Liamone. Né à Sartène en 1764, il se fit connaître dans cette ville comme un des partisans les plus convaincus de la Révolution et, grâce à sa culture, mérita d'être distingué par Lucien Bonaparte qui en fit un chef de division au Ministère de l'Intérieur et bientôt un préfet du Golu. Il occupa ce poste jusqu'en 1811, c'est-à-dire jusqu'à la fusion du Golu et du Liamone en un seul département. Il devait mourir à l'âge de 82 ans, en 1846, après avoir témoigné pour les antiquités et les vestiges historiques une véritable passion. C'est lui qui fonda la Société d'instruction publique du département du Golu, véritable Académie, qui rappelait les Vagabondi de Cursay, et qui mourut avec le préfet, c'est-à-dire en 1811, Elle avait duré sept ans. Les documents réunis par Pietri n'ont pas tous disparu ; nous espérons bien qu'il sera possible d'en publier un jour quelques uns. (Petit Bastiais. 17 avril).

A propos d'Antommarchi. — On connaît toute la polémique qui s'est engagée autour de ce médecin de Napoléon. Elle n'est pas près d'être épuisée. Il avait été choisi par le cardinal Fesch pour donner ses soins à l'Empereur et avait été agréé par le gouvernement anglais. M. François Vincentelli, d'Anvers, qui est un de ses descendants, a retrouvé aux Archives nationales de Paris, les documents suivants que Marseille Matin a publiés le 19 avril.

UNIVERSITÉ IMPÉRIALE

- « Nous, Louis de Fontanes, sénateur, grand-maître de l'Université impériale, avons nommé et nommons M. Antommarchi, docteur en chirurgie, à la place de préparateur d'anatomie à Florence, en remplacement de M. Ucelli, appelé à d'autres fonctions.
- « M. le recteur de l'Académie de Pise est chargé de l'exécution du présent arrêté.

« Fait à Paris, au chef-lieu de l'Université, le 7 juillet 1813.

FONTANES ».

Le 19 juin, Fontanes avait consulté Cuvier et voici la réponse de celui-ci :

- « D'après les renseignements que j'ai pris à Florence même, « la présentation de M. Mascagni est convenable et il me pac raît que Votre Excellence peut y accéder et nommer M. An-
- « tommarchi ».

Ces attestations officielles sont de nature à réhabiliter Antommarchi au point de vue scientifique.

La noblesse corse. — En 1732, les chefs corses demandèrent à l'Empereur allemand, qui s'était chargé de pacifier leur pays, « la création dans l'île d'un ordre de la noblesse, avec les prérogatives et les distinctions que les autres princes accordent à leurs sujets ». Or, il y avait déjà des Corses reconnus nobles : c'était les « caporaux » de jadis, qui, dans l'En deçà des monts, après avoir lutté contre la féodalité, avaient gouverné les pièves. Quinze familles étaient « caporales » par hérédité. Gênes les avait reconnues et leur avait permis de constituer, après élection annuelle, le Conseil des Douze, qui participait à l'administration de l'île. Elle les traitait en gentilshommes, mais en 1580, les Corses de l'Au-delà des monts demandèrent à leur gouvernement génois une participation au choix des Douze. En 1581, le gouverneur proposa et, en 1582, Gênes accepta que l'Au-delà désignât six députés qui se joindraient aux Douze. Ces Dix-huit devaient être choisis parmi les gentilshommes, exempts de taille, qui seraient traités comme les Caporaux. Il y en avait une centaine. Or cette question de la noblesse fut reprise au XVIIIº siècle. En 1732, sur la réclamation des chefs corses, Gênes décréta : « Nous condescendons à satisfaire les désirs et instances des peuples pour qu'il y ait en Corse une noblesse immatriculée, mais après justification et informations admises par nous ». Ces nobles jouiraient du titre de « magnifiques » et du droit de se couvrir devant le gouverneur. Cependant ils ne seraient pas admis à concourir pour les grandes charges de la République et ne seraient appelés qu'à l'administration des pièves. Nobles génois et nobles corses seraient équivalents mais non confondus. Il y aurait une noblesse de premier rang dans laquelle seraient choisis les anciens Douze et une de second rang qui aurait les fonctions de judicature ; une noblesse de troisième rang ou ordre du peuple fournirait les bas employés, écrivains, procureurs, chanceliers de pièves.

Il ne semble pas que ces promesses aient été tenues. Les révoltes successives les rendaient d'ailleurs difficilement applicables. Le 8 mai 1752, les Corses redemandèrent à Cursay l'établissement d'un livre de noblesse. Le représentant de la France prétendit désigner dans les pièves ceux qui méritaient de constituer une noblesse de second rang. Ce fut peut-être une des causes du grand conflit qui éclata avec le Commissaire génois. Quand à l'édit de Louis XV d'avril 1770, il déclarait admettre la noblesse corse et exigeait que des preuves suffisantes fussent fournies devant un conseiller de la Cour royale ; à défaut la caution de douze nobles déjà reconnus serait admise, et suivie d'un décret d'entérinement. Presque toutes les familles corses furent incapables de fournir des documents suffisants ; elles durent être entérinées de 1771 à 1829. La liste comprend les Corses dont la noblesse est reconnue, ceux dont la noblesse est accordée, ceux dont la noblesse est étrangère et ceux qui l'ont obtenue par une grâce, comme les Vidau. (Marseille-Matin, 29 et 30 avril, 1er et 2 mai).

Bonaparte à Valence. - Sous la signature de Félix Gregori. le Petit Marseillais du 10 mai relate le séjour de Bonaparte à Valence, comme lieutenant au régiment de la Fère. Il devait v rester de 1785 à 1788. C'est là qu'il composa la petite histoire de la Corse, revue et corrigée par l'abbé Raguet, qui ne vit jamais le jour. Il y rédigea aussi une composition sur le sujet suivant : « Quels sont les sentiments que l'on doit le plus recommander afin de rendre les hommes heureux », à laquelle l'Académie attribua le prix et, enfin, le Souper de Beaucaire. Ces trois annés de rêveries et de privations sont celles où le jeune officier s'attacha aux idées républicaines, rêva d'égalité et de liberté et se mêla au monde. Il apprit à danser, se fit prédire la couronne par une mendiante et noua une petite intrigue sans suite avec une demoiselle Grégoire du Colombier. C'est à Valence que devait mourir le pape Pie VI, prisonnier du Directoire et là que le futur empereur commença sa miraculeuse carrière.

L'anneau d'investiture de la Corse, dont parle le Petit Bastiais du 11 mai, est celui que le pape Nicolas V, génois d'origine, se considérant toujours comme le suzerain de notre île, aurait donné à son compatriote Fregosi, devenu doge. Celui-ci aurait transmis cette investiture à la République qui la repassa à l'Office Saint Georges. L'anneau est, par hasard, au musée de Besançon depuis 1827. Voici comment le décrit le rédacteur du Petit Bastiais : anneau présentant un chaton, qui est une

tablette de cristal de roche, accosté de deux emblèmes placés transversalement sur la verge ; d'un côté un écusson surmonté de la tiare, renfermant deux clés en sautoir avec anneaux reliés par un double cordon ; de l'autre un Saint Georges à cheval combattant un dragon. Sur les cartouches en biseau on lit, en creux, d'une part : P. et N., de l'autre les lettres DVX. Il semble que P et N se rapportent au pape Nicolas et que Dux s'applique au doge. Nicolas V est le premier pontife qui aurait adopté les clés de Saint Pierre passées en sautoir dans un écusson, comme armoiries.

La tête de Maure et les armoiries de la Corse. — M. Pascal Antomarchi a fait dans Marseille-Matin (5 et 12 mai) une campagne contre la tête de Maure que des géographes allemands firent figurer au XVIe siècle dans les armoiries de la Corse et qui figure encore sur notre drapeau. Le doctèur Masini, dans l'Echo de la Corse du 15 juin a approuvé cette opinion et souhaité que l'effigie de l'Immaculée Conception fût substituée à celle du Maure, comme l'avait décidé l'Assemblée des Corses du 7 janvier 1735, Mais M. R. Emmanuelli, avec des arguments historiques dont la valeur est indiscutable, proteste contre ce désir de modifier un drapeau qui symbolisa la République indépendante de Paoli et auquel nous sommes habitués depuis deux cents ans. Y toucher serait un acte de vandalisme et un sacrilège, écrit-il dans Marseille-Matin du 24 mai.

M. Antomarchi a répliqué le 26 mai, en substance, que si pour honorer notre drapeau il devait se découvrir, il se sentirait humilié de le faire devant une tête de Maure, Alors M. R. Emmanuelli est revenu à la charge et a riposté, croyons-nous, victorieusement. Voici sa conclusion : « Quand je salue le drapeau français c'est à Valmy et à la Marne, à Austerlitz et à Verdun, aux heures douloureuses de Reischoffen et de Charleroi, à l'idéal de liberté fraternelle et de progrès généreux que je pense. Quand je salue le drapeau blanc à tête de Maure, je ne m'occupe ni des géographes allemands, ni des rois d'Aragon : je salue la victoire de l'Occident chrétien sur l'Orient musulman, de Poitiers à Lépante et à Navarin : je salue surtout et Borgo et Pontenovo, quatorze années de glorieuse indépendance, la Corse devenue une vraie nation et admirée de l'Europe à qui elle enseignait la démocratie et le chemin de la libération. Cela me suffit ».

Ajoutons, pour notre part, que le désir, très respectable en soi de M. Antomarchi, n'a pas plus de raison d'être exaucé que celui d'un anticommuniste de nos jours qui désirerait supprimer le rouge, emblème séditieux, de notre drapeau tricolore.

Les compagnons de l'Empereur. — Le Petit Bartiais a consacré quelques-unes de ses colonnes (25 et 31 mai) aux fidèles qui suivirent Napoléon à Sainte-Hélène. L'abbé Bonavita d'abord qui dut quitter l'île d'exil en mars 1821 à cause de son état de santé et mourut le 2 novembre 1833 à l'île Maurice. L'abbé Vignale, qui était né en 1789 et qui assista l'Empereur à ses derniers moments. Il devait mourir tragiquement en Corse.

Santini de Lama, enfin, le plus dévoué de tous, à qui Napoléon aurait pu demander même un assassinat. Il était en quelque sorte l'huissier de la maison impériale. Envoyé en Europe pour dévoiler à l'opinion publique, surtout à celle de l'Angleterre, les indignes traitements que, par inintelligence surtout, Hudson Lowe infligeait à son illustre prisonnier, il réussit dans sa mission. Il fut traqué, espionné, réduit à la misère jusqu'à ce qu'il reçût le legs de 25.000 francs que lui avait fait l'Empereur. Louis-Philippe lui confia la garde du tombeau des Invalides (25 mai).

He-Rousse et ses tours. - Dans Marseille-Matin (16, 17, 20 juin), au cours d'une révision rapide de l'histoire de la Corse, M. Savelli introduit quelques épisodes relatifs aux tours d'Ile-Rousse et surtout à la grosse construction de l'île elle-même, qui fut la base stratégique de toutes les entreprises contre Calvi et Algaiola. La première fut celle de Manomozzo lors de l'expédition du maréchal de Thermes, en 1553. Elle aboutit d'ailleurs à un échec. Au XVIIº siècle, sur l'emplacement de la future cité paoline existait, à la Puntella, une tour, que plusieurs autres accompagnaient dans les environs : Trencolini, Saleccia, Lozari, La plus importante demeurait cependant celle de l'île d'Or. A côté s'élevait un fortin, dont les murs restent visibles ; elle nécessitait une forte garnison. Une chapelle dédiée à Sainte Agathe y était rattachée. Cette petite place forte était occupée par les nationaux pendant leur guerre d'indépendance, commencée en 1729. Le commissaire Rivarola décida, en 1736, de les en déloger. L'attaque eut lieu de nuit. mais les défenseurs firent tant de bruit qu'ils alertèrent les paysans des environs et les habitants de Monticellu. Les Génois subirent un échec. Théodore, qui venait d'être élu roi de Corse. en tira une éphémère popularité. Une seconde tentative, dirigée par les Corses au service de la République, n'eut pas plus de succès et procura aux nationaux révoltés 800 fusils et 50 barils de poudre. Un peu plus tard, les Génois furent plus heureux : ils s'emparèrent de la tour par surprise et en pendirent les défenseurs. Ces vicissitudes et d'autres encore attestent que cette position avait une grande importance. La masse imposante de la tour subsiste, domine l'anse marine et complète un site touristique qu'il importe de conserver.



NOUVELLES en quelques lignes

Fêtes du Triduum à Ajaccio. - Au chef-lieu du département se sont déroulées en mai dernier de grandes fêtes religieuses, à l'occasion du centenaire de la fondation, par Monseigneur Casanelli d'Istria, du Grand Séminaire et du bicentenaire de la consécration de la Corse à l'Immaculée Conception pour obtenir la victoire sur les Génois. Son Eminence le Cardinal Verdier nous avait fait l'honneur de venir de Paris pour présider ces fêtes. Monseigneur Roques, archevêque d'Aix, Monseigneur Dubourg, évêque de Marseille, Monseigneur Moussaron, évêque auxiliaire d'Auch, le R. P. abbé de Lérins l'assistaient. Un discours du maire d'Ajaccio, Dominique Paoli, émaillé de souvenirs historiques, a accueilli le prélat et sa suite au musée napoléonien. Monseigneur Verdier est ensuite allé à Corte et à Bastia. L'accueil de la population fut si vibrant que l'éminent visiteur pu dire, dans son communiqué, qu'il garderait de son voyage dans l'île une émotion durable et qu'il écrivit à Monseigneur Rodié, l'animateur de ces fêtes : « Veuillez affirmer que l'archevêque de Paris est devenu Corse ». Le jugement que le plus haut dignitaire de l'Eglise de France a porté sur nous servira désormais de réponse à nos détracteurs : « Le peuple corse est très gentil » au sens ravissant qu'avait ce mot au temps de la Renaissance.

La vente des îles Sanguinaires et Lavezzi. — Les îles Sanguinaires étaient la propriété de la famille Peretti Ponte, depuis 1640, bien que l'Assemblée Constituante ait songé à annuler cette concession de Gênes. Ces îles de 32 hectares de superficie sont des rocs infertiles dont tout l'intérêt est de servir à un phare et à un sémaphore en même temps que de but de promenade. Alphonse Daudet les a illustrées d'un récit, Deux hôteliers de la Côte-d'Azur les auraient récemment achetées.

Les journaux insulaires se sont fait l'écho d'un bruit qui s'est répandu dans l'île au sujet de l'aliénation possible par leur propriétaire actuel des îles Lavezzi et de leur achat par un étranger. Il est vraisemblable que l'Etat interviendra pour empêcher la cession de cet archipel corse où les victimes du naufrage de la **Sémillante** en 1855 ont trouvé le repos éternel.

Mouvement de la population. — La Revue de l'Alliance nationale pour l'accroissement de la population française a publié la statistique démographique pour l'année 1934. Nous en extrayons les chiffres qui intéressent la Corse : Le nombre des mariages a été en 1934 de 1264 ; il avait été en 1933 de 1746.

Celui des naissances a été de **3543** pour 3802 en 1933. Celui des décès de **3034**, contre 4128 l'année précédente.

Grâce à cette diminution de la mortalité, l'excédent des naissances sur les décès a été de 509, légèrement supérieur à celui de l'année 1933, c'est-à-dire 326. Mais quelles appréhensions pour l'avenir nous inspirent les chiffres de nuptialité et de natalité!

Subvention départementale. — Un crédit de 406.500 francs a été prélevé sur cette subvention et distribué à de nombreux hameaux et communes pour menues réparations. On y relève un don de 500 francs pour aménagement de rue, des attributions nombreuses de 1000 francs pour réparation de chemins, parfois un don de 5000 francs pour réfection de murs ou de toitures d'église. En somme, 132 agglomérations ont participe à cette répartition de la manne!

Pour l'assainissement. — Le Conseil général, dans sa session du printemps, a adopté la déclaration suivante : « Les membres de l'Assemblée affirment leur volonté inébranlable de voir poursuivre jusqu'à complet achèvement le programme d'assainissement de la Corse, prévu pour la côte orientale par la loi du 15 décembre 1911 et régulièrement maintenu jusqu'à ce jour par les dotations budgétaires subséquentes. Il s'engage à voter les crédits qui seront demandés pour l'entretien des travaux entièrement terminés. Il insiste pour que soient poursuivis et parachevés les travaux d'assainissement de la côte occidentale tant au sud qu'au nord ». Ainsi le gouvernement n'a plus désormais aucune raison de maintenir l'injuste circulaire Cassez, qui a fait couler tant d'encre.

La production des artichauts. - Nous avons, dans un numéro précédent, signalé les doléances du syndicat des producteurs d'artichauts. Nous apprenons par un communiqué que leurs réclamations ont trouvé un accueil favorable et que le ministère de la marine marchande en modifiant l'horaire des courriers, que la Compagnie Fraissinet en facilitant l'embarquement des paniers de primeurs, et que le syndicat des dockers en évitant leur maniement brutal, méritaient des remerciements. Le Syndicat souhaiterait maintenant que les fabricants de conserves se montrassent plus raisonnables dans l'application des prix d'achat. Après avoir été achetés deux francs la douzaine, les artichauts ne sont plus payés que 0 fr. 50 à 0 fr. 25 la douzaine ! Les producteurs menacent de suspendre la vente, si les prix ne sont pas relevés jusqu'à 1 franc les gros artichauts et 0,75 les petits. Ces demandes sont raisonnables. Il faut espérer que un accord interviendra et qu'on évitera ainsi la disparition d'une des rares cultures rémunératrices pour le paysan Corse.

Les primeurs corses. — La Compagnie des chemins de fer départementaux fait savoir qu'elle se charge de transporter les paniers de primeurs jusqu'au carreau des Halles parisiennes, sans que l'expéditeur ait à s'en préoccuper. Le tarif comprenant les prix de manutention et de transit est de : 33 francs par Bastia et Ajaccio, de 35 francs par Ile-Rousse et Calvi. Le camionnage est de 0 fr. 70 par cageot de 20 kgs (soit 50 francs la tonne). A ces prix s'ajoutent 10 francs de timbres, passavent et autres. Pour les artichauts une réduction de 30 % est prévue sur les tarifs des chemins de fer français du ler avril au 31 mai. On n'encouragera jamais assez cette cul-

ture des primeurs dans un pays où le climat, comme celui de l'Algérie, favorise la maturité précoce.

Le prix du tabac. — Un décret du 13 mars a relevé en Corse les droits d'importation du tabac venu du continent français, d'Algérie et des colonies, jusqu'à 2.500 fr. pour les 100 kgs de cigares et cigarettes et 2.000 fr. pour les 100 kgs de tabac ordinaire.

La vente du tabac est une des principales ressources de l'Etat, mais l'exagération des prix ne la diminuera-t-elle pas ? Il ne faut pas tuer la poule aux œufs d'or!

La route de Venacu à Guagnu. — On demande la construction d'une route directe entre Guagnu et Venacu. Intérêt militaire et stratégique, intérêt agricole et thermal, intérêt commercial et touristique militent en faveur du projet. Il suffit pour en étre convaincu de regarder une carte. La route existe entre Tattone et le col d'Orecchia sur 7 km. en suivant la vallée du Manganellu. Pour rejoindre la route déjà construite depuis Guagnu, il resterait à tracer 17 km. Le Conseil général a déjà émis plusieurs vœux à ce sujet. Mais quand seront-ils exàucés ? Le développement économique d'un pays est cependant en liaison étroite avec sa viabilité.

Les câbles corses. — On sait que nos câbles télégraphiques avaient été récemment interrompus et que nos Chambres de commerce, jointes à nos représentants au Parlement, avaient réclamé une réparation urgente au ministre intéressé. Dans sa réponse, celui-ci avait annoncé que la Corse serait dotée d'un câble à double destination télégraphique et téléphonique. Le projet serait excellent, mais à la condition que le câble ne fût pas unique, sinon la région de Bastia serait sacrifiée et l'isolement deviendrait total en cas d'avarie. On a proposé par contre d'installer deux câbles télégraphiques, un entre Ajaccio et Toulon, l'autre entre Saint-Florent et Antibes, avec un dispositif qui permet actuellement d'établir des communications téléphoniques. La dépense serait, paraît-il, plus faible que celle du câble unique Ajaccio-Toulon. A. M. Mandel revient le soin de faire examiner soigneusement la proposition, avant qu'il ne soit trop tard.

Un nouveau paquebot pour la Corse. — Après le Général Bonaparte et après le Pascal Paoli, la Compagnie Fraissinet lancera prochainement le Sampiero Corso, dont la construction s'achève à Port-de-Bouc, aux chantiers et ateliers de Provence. Ainsi les touristes seront obligés de connaître les noms des trois plus belles figures historiques de la Corse. Espérons même qu'ils auront l'idée de se documenter sur chacun d'eux.

Ajax, drame lyrique. — Notre compatriote M. H. Tomasi, grand prix de Rome de composition musicale, vient de s'illustrer par une œuvre dont les journaux ont fait le plus grand éloge. En collaboration avec M. J. Maigret, le musicien a repris le thème de Sophocle et construit un drame lyrique digne du grand tragique grec dont il a suivi l'inspiration. La presse musicale a vanté le talent de l'artiste et prédit la plus belle destinée à son Ajax.

Un double événement historique. - C'est celui auquel les Français viennent d'assister et dont nous autres Corses devons tous nous réjouir, quelle que soit notre préférence personnelle. Au milieu des orages politiques que nous traversons et qui risquent de provoquer une catastrophe, deux des nôtres ont été choisis pour tenir la barre du navire France. L'un M. Chiappe. ancien préfet de police, a été élu président du Conseil muni-cipal de Paris. L'autre M. Pietri, ministre de la marine, a été chargé, pour la première fois depuis la fondation de la Troisième République, de former le ministère et de remplir les fonctions de Président du Conseil. S'il a dû provisoirement renoncer à cette tâche, nul ne doute qu'à brève échéance le même honneur ne lui échoit. Notons donc dans cette Revue. en grande partie consacrée à l'histoire, ce double événement historique. Réjouissons-nous qu'en ces heures troubles des Corses soient jugés capables par la France de faire face aux dangers qui nous menacent, de même que nous nous étions réjouis, en son temps, quand un des nôtres encore, M. Landry, était entré, pour la première fois depuis le Second Empire. dans un conseil ministériel.

Le mouvement touristique. — Les autocars P.L.M. ont transporté pendant l'exercice 1931-1932 : 14.000 touristes ; pendant l'exercice 1932-1933 : 17.000 touristes ; pendant l'exercice 1933-1934 : 18.000 touristes. Ceux qui ont circulé par leurs propres moyens représentent à peu près la moitié de ce nombre. La Corse aurait ainsi reçu 25 à 30.000 visiteurs. Ce chiffre est absolument insuffisant, écrit l'Essitac. Nous sommes entièrement de son avis.

La taxe de séjour à Ajaccio aurait, d'après le président de la Chambre d'industrie climatique, rapporté en 1932 : 26.676 frs ; en 1933 : 14.318 francs et en 1934 : 18.355 francs. La modicité de cette somme fait penser qu'il est inutile d'exaspérer le touriste par une majoration de sa note et de donner à la station d'Ajac-

cio la réputation d'être très chère.

Un de nos confrères, M. François Pietri, se réjouissait récemment, dans un de ses articles, de constater que la presse continentale secondait activement les efforts de notre Essitac ajaccien, mais regrettait que notre île ne jouît pas, auprès des touristes français, de la faveur qu'elle est en droit d'espérer. Il se plaignait avec raison que l'Office de la Corse à Paris fût à peu près ignoré et que l'Office national du tourisme ne rendît pas les services qu'on attendait de lui. Nous pouvons cependant dire que la Corse pourrait être facilement à l'ordre du jour et que nombreux sont les Français qui y sont allés et qui pourraient y être attirés. Mais hélas ! les premiers, bien souvent, à tort ou à raison, gardent un mauvais souvenir des hôtels et de leur cuisine, et les autres redoutent ceux-là et celle-ci. Quel beau pays, disent nos visiteurs, mais comme on y mange mal !

L'Essitac recommande donc à nos hôteliers de soigner la nourriture qu'ils servent à leurs clients et de se montrer affables envers eux. Il leur donne en exemple les Hollandais, et il raconte l'anecdote suivante : Des Français qui voyageaient dans le Nederland se trompérent de train et durent attendre dans une gare pendant plusieurs heures. Le chef de station les installa dans une salle chauffée et propre où sa femme apporta du thé et des gâteaux pour faire prendre patience aux égarés. Nous pourrions ajouter à celle-ci notre propre anecdote. Un de nos amis, voyageant dans le même pays, noua avec son hôtelier des relations presque amicales qu'il eut tôt fait d'oublier quand il fut rentré dans la capitale. Mais le jour de son anniversaire, dévoilé par la feuille d'hôtel, il reçut de son hôtelier hollandais, une carte remplie de bons vœux et formulant le souhait de le revoir bientôt dans la bonne ville d'Amsterdam. L'étranger s'était souvenu de son bon client et s'était donné la peine de le prouver. Qui d'entre nous a jamais reçu, à l'occasion de son anniversaire, une belle carte de son hôtelier francais?

POUR LE TOURISME

Est-il besoin de démontrer que le tourisme peut être pour la Corse une source de profits moraux et matériels ? Non seulement il peut accroître le nombre des admirateurs de notre pays, partant de ses amis, mais il peut faciliter la vente sur place des produits de notre soi que nous avons tant de peine à exporter. Nos collectivités économiques et touristiques, autant que les hôteliers, ont grand intérêt à ce que le flot des touristes augmente. L'industrie touristique a fait la fortune de la Suisse, pourquoi ne ferait-elle pas celle de la Corse ? A l'heure où les Etats européens se disputent la clientèle de tous ceux qui se déplacent, la Corse ne doit pas rester inconnue.

Nous informons donc nos lecteurs que la Revue de la Corse a demandé à quelques personnalités insulaires de constituer un comité de patronage pour aider à la réalisation d'un film cinématographique, dont l'exécution serait confiée à l'un de nos meilleurs cinéastes parisiens, M. Chaillot. La projection sur tous les écrans de la capitale et de la province, non de quelques vues géographiques, plus ou moins banales, mais d'une documentation précise, variée, choisie, susceptible de révéler à ceux qui l'ignorent (et ils sont légion) les beautés et les curiosités de notre pays et de les inciter au voyage, n'est-elle pas de nature à intéresser tous ceux qui pourraient trouver dans le tourisme une ressource, c'est-à-dire presque tous nos compatriotes?

Nous espérons bien que les Syndicats d'initiative et, en premier lieu celui d'Ajaccio, que dirige avec tant d'enthousiasme le comte Peraldi, les hôteliers et les producteurs corses consentiront à apporter leur concours à la Revue de la Corse pour la réalisation de son projet, car la création d'un film coûte cher. Nous ferons connaître dans le prochain numéro la composition définitive du comité de patronage.

> Le Directeur Gérant, A. Ambrosi.

CHEZ VOUS

Jeunes gens, jeunes filles, adultes, il est facile de préparer rapidement et par CORRESPONDANCE

Sous la direction de Professeurs spécialisés ou de Professeurs agrégés des Lycées de Paris

- 1º les examens de l'enseignement primaire, primaire supérieur et secondaire, (certificats, brevets élémentaire et supérieur, baccalauréats ancien et nouveau régime, école coloniale, écoles d'agriculture, etc.), préparation partielle ou complète.
- 2º toute situation commerciale, financière et industrielle (aidecomptable, teneur de livres, caissier-comptable, correspondancier en langue française ou étrangère, sténo-dactylographe, dessinateur-industriel, etc., etc.)
- 3º tous les concours administratifs: (ministères, chemins de fer, Banques, Postes et Télégraphes, douanes, préfectures départementales, préfectures de police et de la Seine, inspection du travail, caisse des dépôts, contributions directes, Assistance publique, Trésoreries générales (France et colonies), Octroi de Paris, Société du Gaz, etc., etc.)
- 4º les carrières militaires suivantes : de l'armée active (peloton des élèves officiers de réserve E.O.R., Ecoles de sous-officiers, Ecoles d'Officiers de Saint-Maixent, Saumur, Poitiers, Versailles, et de Gendarmerie, Adjudants d'administration du génie, agents et sous-agents militaires ;

de l'armée de réserve (attachés d'intendance, sous-lieutenants d'administration du service de l'Intendance et du service de

Santé). Devoirs corrigés par des militaires.

Détachez cette page de la Revue ct envoyez-la sous enveloppe affranchie, avec votre nom et votre adresse, en soulignant l'indication de l'examen que vous désirez préparer.

à l'ÉCOLE PIGIER, 53, Rue de Rivoli, Paris (1er)

vous recevrez aussitôt, sans engagement et sans frais le programme et tous les renseignements.

ÉTABLISSEMENTS VINCENTELLI S. A.



Fabricants et Fournisseurs Généraux

DE MATIÈRES PREMIÈRES

Pour la PATISSERIE, la BISCUITERIE

et le BOULANGERIE FINE

SPÉCIALITÉ !

TOUS LES FRUITS CONFITS SANS EXCEPTION

TÉLÉGRAMMES : [VINCENTELLI] ANVERS

Codes A. B. C. 5th et 6th Edd





Horaire de la Compagnie des Chemins de fer

L — AU DÉPART DE BASTIA

Train n° 9. — Départ 7 h 50: Arrivée à Solenzara, 11 h. 40.

Train n° 3 — Départ 7 h. 50; Arrivée à Ajaccio, 15 h. 05

Train n° 21. — Départ 13 h. 00; Arrivée à Ajaccio, 18 h. 31.

Train nº 11. — Départ 15 h. 15; Arrivée à Solenzara, 19 h. 30.

Train n° 7. — Départ 16 h. 35; Arrivée à Corte, 19 h. 35.

II. - AU DEPART D'AJACCIO

Train nº 4. — Départ 7 h. 50; Arrivée à Bastia, 15 h. 00.

Train n° 22. — Départ 13 h. 40; Arrivée à Bastia, 18 h. 30.

Train n° 8. — Départ 15 h. 50; Arrivée à Corte, 19 h. 55.

III. - AU DEPART DE CORTE

Train nº 1. — Départ 6 h. 35: Arrivée à Ajaccio, 10 h. 25.

Train nº 2. - Départ 6 h. 30; Arrivée à Bastia, 9 h. 05.

IV. - AU DÉPART DE SOLENZARA

Train n° 10. — Départ 5 h. 10; Arrivée à Bastia, 8 h. 58. Train n° 12. — Départ 13 h. 30; Arrivée à Bastia, 17 h. 45.

V. - AU DEPART DE PONTE-LECCIA

Train n° 13. — Départ 10 h, 30; Arrivée à Calvi, 12 h, 52.

Train nº 15. — Départ 14 h. 40; Arrivée à Calvi, 17 h. 35.

Train n° 15 bis. — Départ 18 h. 35; Arrivée à Calvi, 21 h. 23 (remplace le train 15 le dimanche).

Train n° 56, — Départ 9 h, 55; Arrivée à Bastia, 11 h, 21.

Ce train est mis en marche les lundi, mercredi, jeudi et samedi, en correspondance avec le train n° 14, et le mardi, vendredi avec le train maritime 52, qui part du port d'Ajaccio à 6 h, 30 et arrive à Bastia à 11 h, 35.

Train maritime 51. — Port Bastia 7 h. 15, Corte 9 h. 30, Ajaccio 12 h. 28, (Dimanche, lundi et jeudi).

VI. - AU DEPART DE CALVI

Train nº 14. — Départ 6 h. 30; Arrivée à Ponte-Leccia, 9 h. 30, (Correspondance avec le 56).

Train nº 16. — Départ 13 h. 55; Arrivée à Ponte-Leccia 17 heures, (Correspondance avec les 22 et 7).

Les Horaires d'Eté de la Compagnie Fraissinet

CONTINENT-CORSE

Dimanche 11 heures, Nice-Bastia, rapide (dimanche 20 h.).
Dimanche midi, Marseille-Bastia, commercial (lundi 6 h. 15).
Dimanche 11 h. 30, Nice-Ile-Rousse, Iuxe (dim. 17 h. 30).
Lundi 17 h., Marseille-Ajaccio, rapide (mardi 5 h. 45).
Mardi midi, Nice-Calvi, rapide (mardi 18 h. 45).
Mercredi midi, Livourne-Bastia (mercredi 18 h.).
Mercredi midi, Nice-Calvi, Iuxe (mercredi 18 heures).
Mercredi, 15 h. 45, Marseille-Bastia, rapide (jeudi 6 h. 30).
Jeudi 14 heures, Marseille-Ajaccio, commercial (vendredi 5 h. 45).

Jeudi 21 heures, Nice-Ajaccio, rapide (vendredi 6 h. 30). Vendredi 21 heures, Nice-Bastia, rapide (samedi 6 heures). Samedi 20 h., Toulon-Ile-Rousse, rapide (dimanche 6 h.).

CORSE-CONTINENT

Dimanche 23 heures, Calvi-Nice, rapide (lundi 6 heures).

Lundi 16 h. 30., Bastia-Marseille, rapide (mardi 7 h. 15).

Lundi 7 h. 30, Ajaccio-Ile-Rousse-Nice (lundi 18 h. 30).

Lundi 12 h. 30, Ile-Rousse-Nice (lundi 18 h. 30).

Mardi 11 heures, Bastia-Livourne, commercial (mardi 17 h.).

Mardi 16 h. 30, Ajaccio-Marseille, commercial (mercredi 8 h. 15).

Mercredi 20 heures, Ile-Rousse-Toulon, rapide (jeudi 6 h.).

Mercredi 20 heures, Ajaccio-Nice, rapide (jeudi 5 h. 30).

Jeudi midi, Calvi-Nice, luxe (jeudi 18 heures).

Jeudi 21 heures, Bastia-Nice, rapide (vendredi 6 heures).

Vandredi 16 h. 30, Bastia-Marseille (samedi 10 h. 45).

Samedi 11 heures, Bastia-Nice, rapide (samedi 20 heures).

Samedi 19 h., Ajaccio-Marseille, rapide (dimanche 7 h. 45).

N. B. — Les dates entre parenthèses indiquent les dates d'arrivée.

POUR VOYAGER COMMODEMENT

Prenez un carnet de voyage circulaire à itinéraire facultatif; vous l'établissez vous-même en faisant 500 kilomètres au minimum. Il peut comporter des solutions de continuité. Sa validité est de 30, 45 ou 60 jours suivant l'importance du parcours. Elle peut être prolongée de moitie moyennant un léger supplément. La rédiction augmente avec la distance, elle peut attein dro 30 % en 1º° classe, 20 en 2º et 3º classe. Moitié prix pour les enfants de 3 à 7 ans.

POUR VOYAGER AGREABLEMENT

Prenez des billets aller et retour à prix réduits pour voyages combinés en chemin de fer et en autocar. Ils comportent une réduction de 30 % en toutes classes sur les trajets par fer, sans que vous ayez à remplir d'autre condition que celle d'effectuer un parcours minimum de 100 kilomètres en chemin de fer et de 100 en autocar. Leur validité de 33 jours peut être prolongée.

Pendant la période des vacances vous pourrez obtenir des hillets d'aller et retour comportant des réductions de 20 à 30 % selon la classe. Il vous suffit d'effectuer un parconts aller et relour d'au moins 600 kilomètres si vous allez dans une station balnéaire et 300 dans une station thermale et climatique. La validité des nillets est de 30 jours, qu'on peut prolonger deux fois de 30 jours.

PLUS ON EST, MOINS ON PAIR

Un billet de famille d'aller et retour peut être obtenu, si on est trois au moins et si on effectue un parcours de 300 kilomètres alter-retour. La première personne pare place entière, la deuxième 3/4, la troisième demi place et chacune des suivantes quart de place ; 4 personnes ne paient donc que 2 places et demie.

Plus le parcours est long et plus on est nombreux, moins on pale ; pour 6 personnes la réduction supplémentaire est de 25 %. La volture automobile bénéficie de 75 % de réduction, 303 francs an lieu de 1175 francs pour 1000 kilomètres de parcours.

POUR LES VOYAGES EN CORSE

Des wagons-lits de 3º classe circulent entre Paris et Nice. Ainsi, comma les voyageurs de 1ºº classe, ceux de 3º penvent se déplacer en wagon lit. Le supplément pour occuper une place de wagon lit de 3º classe est des plus réduits :

Vous ne paierez de Paris à Marseille que 75 francs en plus du billet de 3º classe.

Pour renseignements complémentaires, demander aux agences du P.L.M.